

2018

# Des soeurs pour un même mari : approche psychosociale. Etude menée en commune Bubanza, province Bubanza

MUKESHIMANA, Aline

UB, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

---

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1155>

*Téléchargé depuis le dépôt institutionnel officiel de l'Université du Burundi*

**UNIVERSITE DU BURUNDI**

**FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE  
L'EDUCATION  
DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE**

**DES SŒURS POUR UN MEME MARI : APPROCHE PSYCHOSOCIALE  
Etude menée en commune BUBANZA, province BUBANZA**

Par

**Aline MUKESHIMANA**

**Sous la Direction de :**

Pr Léandre SIMBANANIYE

Mémoire présenté et défendu en vue de  
l'obtention du Grade de **Licenciée en  
Psychologie**

**Option : Psychologie Clinique et Sociale**

**Bujumbura, avril 2018**

## **DEDICACE**

A notre cher époux ;

A notre fille ;

A nos chers parents ;

A nos frères et à nos sœurs.

## **REMERCIEMENTS**

Au terme de ce travail, nous sentons l'agréable devoir d'exprimer nos remerciements envers toutes ces personnes qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à sa réalisation.

Notre profonde gratitude est adressée en premier lieu au professeur Léandre SIMBANANIYE, Directeur de ce mémoire, qui n'a ménagé aucun effort afin que ce travail aboutisse à cette étape. Sa rigueur scientifique, sa détermination et ses conseils judicieux nous ont été rassurants.

Nous tenons à remercier tous nos éducateurs depuis ceux de l'école primaire jusqu'à ceux de l'Université du Burundi et, plus spécialement, ceux de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, pour le savoir qu'ils nous ont donné. Qu'ils trouvent dans ce travail l'expression de notre entière satisfaction.

Nous remercions également nos condisciples de classe qui nous ont encouragé durant la rédaction de ce travail.

Enfin, nous adressons nos remerciements à nos enquêtées pour des informations utiles qu'elles nous ont fournies au cours de la réalisation de ce travail. Qu'elles trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude. A tous et à chacun, nous disons merci.

## 0. INTRODUCTION GENERALE

Chaque société a sa propre manière de s'organiser selon sa culture et selon le temps. La façon dont les gens se comportent dépend largement de la manière dont chaque société est organisée. Autrefois, les relations sexuelles entre les hommes et les femmes se caractérisaient par une promiscuité. Au fur et à mesure du temps, avec la sédentarisation, l'instauration de l'acte de mariage a vu le jour. Le mariage est donc pour les mariés l'un des actes les plus importants car il engage profondément leur avenir. Il nous convient de souligner que la condition nécessaire pour que le mariage puisse être lieu est la constitution d'un couple. A ce sujet, Sillamy (1980, p.306) écrit : *« Les cérémonies de mariage ont pour but de manifester publiquement les détachements des mariées de leurs famille initiales et leur volonté de créer un nouveau foyer »*. A ce moment les mariés se promettent de travailler et de vivre l'un pour l'autre ; ils jurent de rester fidèles l'un envers l'autre durant leur vie.

Cependant, il peut y avoir des déceptions au niveau du couple. Même si les époux se promettent de rester fidèle il arrive des cas où le mari ne tient pas ses engagements et qu'il s'unit à une autre femme; il devient polygame. A ce sujet Bingagara (1986, p.13) dit :

*« Quand le mari contracte la deuxième union, il a violé déjà les devoirs de fidélité, de cohabitation, de secours et d'assistance car le mari doit aimer sa femme et lui être fidèle mais une fois devenu polygame, il perd directement son engagement à la fidélité »*.

La polygamie était permise dans certaines sociétés. Certaines arrivent même à exiger la polygynie sororale en croyant que seules des femmes unies par des liens de parenté ne pouvaient être divisées par la jalousie ; comme le site : [www.google.bi/search?q=sororale](http://www.google.bi/search?q=sororale), consulté le 3/6/2017 à 9h49minutes l'explique : *« beaucoup de tribus allèguent en faveur de la polygynie sororale le fait que les épouses d'un homme ne se querellent jamais si elles sont sœurs. »*

Au Burundi, la polygamie laisse parfois saisir sa nature et sa raison d'être. Ce phénomène social est une pratique aujourd'hui prohibée. Mais, elle reste pratiquée à tort et à travers en catimini puisqu'elle présente un taux faible, mais qui a son rôle dans les relations familiales. A ce sujet Navas et al. (1977, p.25) écrivent :

*« la majorité entre les hommes polygames ont deux femmes (81%), 14% en ont trois et 5 % en ont quatre ou plus. C'est donc la petite polygamie (nombre réduit de femmes) qui se pratique au Burundi ».*

Malgré l'effort de l'Etat à lutter contre la polygamie, cette dernière se pratique encore dans certains coins du pays. Il convient de souligner que la pratique de polygamie cause des sérieux problèmes sociaux en général et les problèmes familiaux en particulier. Certains facteurs comme la richesse, le viol et la recherche de l'enfant du sexe masculin peuvent être à la base de la polygamie. Certains hommes qui ont cette habitude profitent la présence de leur belles-sœurs au sein de leur domicile et les forcent pour le mariage illégal. C'est donc cette polygynie sororale qui nous a beaucoup intéressé et nous avons opté de faire une étude sous l'angle de la vie des sœurs partageant un même mari, c'est-à-dire explorer leur vécu psychosocial. Nous avons décelé leur vécu psychologique, la vie relationnelle et la façon dont elles opèrent pour la gestion de la vie quotidienne.

Notre travail s'est articulé sur deux parties principales. La première sert de support théorique et méthodologique et la seconde est consacrée à la présentation des cas, à l'analyse des données et à l'interprétation des résultats de la recherche. A la fin de notre étude, nous avons donné une conclusion générale. Il convient par la suite de justifier le choix du sujet de recherche et de le délimiter.

### **0.1. Justification du choix du sujet**

Comme disent souvent par les psychologues, aucun acte n'est gratuit. Il existe toujours une motivation dans tout acte que l'on pose. Le choix de notre sujet de recherche a été suscité par les observations que nous faisons tous les jours dans les familles polygamiques :les mauvaises relations des coépouses, les conflits fonciers entre les demi- frères, les problèmes d'éducation des enfants, les querelles incessantes.

Il est aussi suscité par des lectures et plus particulièrement de nos recherches scientifiques sur l'internet où nous avons vu que la polygynie sororale existait déjà dans la coutume féodale chinoise. Le site [www.universalis.fr/encyclopedie/polygamie](http://www.universalis.fr/encyclopedie/polygamie) consulté le 03/6/2017 à 10 heures 11 minutes le montre en ces mots:

*« Partant de la coutume moderne du sororat qui veut qu'à la mort de l'ainée la cadette est appelée à épouser son beau-frère, Granet montre que ce sororat est celui qui persiste d'une coutume féodale, la polygynie sororale, qui voulait que l'homme s'unit en mariage avec deux ou plusieurs sœurs ».*

Ceci nous a poussé d'avoir l'envie de mener une recherche pour savoir la vie psychosociale des sœurs coépouses. Pourtant certains milieux ruraux et urbains, la polygamie est une réalité. Le rapport de l'enquête faite par la Fondation Intahe sur la concubinage au Burundi (2009, p.7) cité par Cishahayo (2014, p.1) montre que :

*« Le concubinage est réel et pratiqué dans toutes les provinces du Burundi (Régions de l'Imbo et du Mirwa couvrant les provinces Bubanza, Cibitoke, Bujumbura rural, Bujumbura mairie et une partie de Bururi) et dans la dépression du Kumoso (Rutana, Ruyigi et Cankuzo). Dans les autres régions, les hommes pratiquant le concubinage sont généralement déconsidérés par la communauté ».*

Dans la plus part des cas les coépouses mènent de vie pleine de jalousie. D'où l'envie de savoir si en était le cas dans la polygynie sororale.

## **0.2. Délimitation du sujet**

En lisant les recherches menées dans le même champ d'étude, nous avons remarqué qu'il y a beaucoup de travaux qui ont été déjà effectués sur le phénomène des femmes coépouses, mais aucun chercheur n'avait encore touché le phénomène des sœurs coépouses.

La recherche de Niyongendako (2016) a abordé *l'étude du vécu psychosocial d'une femme musulmane face à l'infidélité de son mari*. Cette étude a été réalisée en en commune Kayanza de la province Kayanza. Son objectif général consistait à étudier le vécu psychosocial d'une femme musulmane face à l'infidélité de son mari. Le chercheur a trouvé que cette femme se sent agacée et gênée, envahie par une détresse psychologique et se considère comme une veuve puisqu'elle a été abandonnée par son mari. En outre, les relations avec ses coépouses restent à désirer. De ce fait, elle se consacre à des prières et saisi des fois la justice en cas d'un partage injuste qu'elle subit.

La recherche de Cishahayo (2014) a porté sur le *vécu psychoaffectif de la première femme dont le mari est polygame*. Son objectif général visait à *découvrir le vécu psychoaffectif de la première femme dont le mari est polygame*. Après le travail de terrain, les résultats de

l'enquête ont montré qu'une femme dont le mari est polygame a une image négative d'elle-même, qu'elle noue des bonnes relations avec ses enfants mais que les relations avec ses coépouses sont quasi-nulles voire inexistantes.

Tous ces travaux n'ont pas abordé le cas des *sœurs coépouses*. A partir du rapport de fondation Intahe (2009) sur le concubinage au Burundi cité par Cishahayo(2014) et autres informations que nous avons sur la province de Bubanza où les mass media disaient qu'à chaque récolte du riz, un mari prend une autre femme. Nous avons jugé bon de mener notre étude en commune Bubanza de cette province puisque nous avons considéré que c'est un milieu favorable à trouver les enquêtées. Après avoir introduit, motivé et délimité notre sujet de recherche, nous sommes directement passés à la première partie de notre recherche qui est consacrée au cadre théorique et méthodologique de la recherche.

**PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET CONSIDERATIONS  
METHODOLOGIQUES**

## CHAPITRE I : ELUCIDATION DES CONCEPTS CLES

### 1.0. Introduction

Lors de la rédaction d'un travail scientifique, le chercheur doit employer des termes dépourvus de toute ambiguïté. Cela lui permet, d'une part, de rester dans la logique de sa recherche et lui évite ainsi de s'égarer par rapport à son sujet d'étude. D'autre part, la clarté du sens des mots permet au lecteur d'accéder au contenu du travail sans trop de difficultés. C'est dans cette optique que nous avons décidé de définir d'abord les concepts *mariage*, *monogamie*, *polygamie*, *famille*, *jalousie* et l'expression *vécu psychosocial*.

### 1.1. Mariage

Le terme de *mariage* a des définitions différentes selon les auteurs et selon les domaines considérés. L'on peut ainsi définir le concept *mariage* à partir de son étymologie comme on peut le définir en se situant dans le contexte juridique. De par son étymologie, en effet, le terme *mariage* vient du latin *maritare* qui signifie marier, accoupler. Si nous analysons le sens dudit terme sous cet angle, le mariage devient un acte par lequel deux choses ou deux personnes s'unissent pour former un couple uni.

Selon Birou (1969, p. 203), le mariage se définit comme « *un acte public par lequel un homme et une femme décident de s'unir légalement en se reconnaissant engagés ensemble avec des droits et des devoirs réciproques.* » Dans cette définition, l'auteur montre que le mariage revêt un caractère légal. Il explique que les mariés s'engagent publiquement devant les personnes habilités à vivre ensemble en jouissant de leurs droits et en accomplissant chacun leurs devoirs. Autrement dit, Birou met l'accent sur la dimension légale du mariage.

Pour leur part, O'Neill, Nena & O'Neill George (1972, p. 49) indiquent que plus qu'un contrat légal, le mariage entre deux personnes de sexes opposés est un contrat psychologique. Les auteurs l'expriment dans ces termes en s'adressant aux mariés :

« *Le mariage est un contrat. Mais bien plus qu'un contrat légal entre le couple conjugal et la société dans son ensemble, c'est surtout un contrat psychologique entre deux époux. Il a été déterminé pour vous, une fois pour toute, bien avant que vous ayez jamais songé à vous marier. C'est un contrat auquel on adhère par défaut, puisque c'est inconsciemment qu'on le signe.* »

Dans ce passage, il ressort que le mariage signé comme contrat devant la loi doit être un aboutissement des engagements des époux ayant été eux-mêmes le fruit d'une attirance mutuelle qui va au-delà des calculs individuels.

Dans le cadre de ce travail, nous avons défini le *mariage* comme l'union qui s'effectue entre un homme et une femme et qui, selon la nature des relations régnant dans le couple, peut se détériorer au point que l'homme décide de s'unir avec une ou des sœur(s) de sa femme.

## 1.2. Monogamie

Les formes d'unions entre les hommes et les femmes qui veulent vivre ensemble sont différentes et variables selon les sociétés. Car, ce sont les membres de la société qui définissent les règles et les modalités par lesquelles se fondent les familles. Ainsi peut-on rencontrer des sociétés qui interdisent à un homme ou à une femme vivant en couple de s'unir avec une autre personne. C'est cette forme d'union que l'on appelle monogamie.

La monogamie se définit, en effet, de manières différentes. D'après Birou (1969, p. 221), la monogamie est une

*« forme ordinaire de ménage où l'union matrimoniale n'est acceptée qu'entre un seul homme et une seule femme et où chacun des conjoints ne peut légalement contracter un nouveau mariage tant que le premier n'est pas dissous. »*

A travers cette définition, nous constatons que la monogamie est une forme de « vie d'ensemble » où les conjoints sont liés par la loi. Et par voie de conséquence, personne d'entre eux n'est autorisé de contracter un autre mariage sauf en cas de dissolution du premier. Cette forme d'union se rencontre dans nombre de sociétés humaines et passe pour une forme de mariage qui est normale. C'est ce qui est même affirmé par Bastin (1970, p. 239) quand il écrit ceci à propos de la monogamie :

*« Le mariage monogamique (...) apparaît comme la forme d'union entre personnes de sexe opposé qui correspond le mieux à la procréation, à l'éducation de l'espèce et à la satisfaction mutuelle des conjoints. Il est la vocation normale de l'être humain. »*

Pour cet auteur, la monogamie constitue une forme d'union entre les conjoints qui est normale en ceci qu'elle favorise la perpétuation de l'espèce humaine et la satisfaction du couple.

Concernant cette étude, la *monogamie* a été définie comme une union entre deux conjoints (homme et femme) dans laquelle l'homme n'a pas le droit de se marier avec une autre femme mais où selon les circonstances, il peut se marier à une (des) sœur(s) de cette dernière.

### 1.3. Polygamie

Le terme *polygamie* a une étendue sémantique très vaste. D'une part, sa signification peut varier selon que l'auteur se situe dans une société patriarcale ou matriarcale. D'autre part, ce concept a d'autres concepts connexes dont la signification varie selon le sexe du conjoint qui est concerné par le phénomène ou selon la durée et/ou la fréquence de ce dernier.

D'une manière générale, la polygamie concerne les deux sexes. En d'autres termes, un polygame peut être un homme ou une femme lorsqu'il décide de s'unir avec d'autres personnes en plus de celle avec laquelle il avait formé un couple. Birou (1969, p. 258) définit la polygamie de la manière suivante : « *Polygamie est un mode d'union matrimoniale où une personne des deux sexes est unie à plusieurs personnes de sexe opposé.* » Nous remarquons que cette définition est générale dans la mesure où elle ne précise pas si c'est l'homme ou une femme qui s'unit aux autres personnes en dehors de son couple.

En effet, la terminologie change selon que le phénomène de polygamie concerne un homme ou une femme. Lorsque la personne qui s'unit aux autres personnes est de sexe masculin, on parle de polygynie. Il faut ajouter que cette variante de la polygamie est la plus rencontrée dans de nombreuses sociétés des humains. En fait, la fréquence de la polygynie peut s'expliquer par le fait que la majorité des sociétés sont de droit paternel, mieux, des sociétés matriarcales où le pouvoir, le commandement et les décisions appartiennent à l'homme dans la famille et dans la société. Lorsqu'un homme épouse des sœurs on l'appelle polygynie sororale. Et lorsque la polygamie est faite par une femme, elle reçoit le nom de polyandrie. Définissant ce terme, Birou (1969, p. 258) écrit encore ceci : « *Dans la polyandrie, que l'on rencontre dans certains régimes de matriarcat, une femme a en même temps plusieurs époux.* » Nous constatons que la polyandrie existe dans les sociétés de droit maternel. Et comme la société burundaise est patriarcale, cette forme de polygamie n'existe pas.

Dans le cadre de ce travail, nous avons signifié, par *polygamie*, un mode d'union où l'homme marié contracte d'autres unions avec une (des) sœur(s) de sa femme en dehors du couple.

#### 1.4. Famille

La définition du terme *famille* peut varier selon les auteurs et selon les aspects et les critères tenus en considération. Partant de son étymologie, le terme *famille* vient du latin *familia* qui, selon Lafon signifie ceux qui vivent sous le même toit. Dans ce sens, indique Lafon (1979, p. 455), la définition de la famille devient « *l'ensemble des personnes, parentes ou non, maître ou serviteurs, qui vivent dans une même maison.* » Nous réalisons que, par cette définition, Lafon (1979) conçoit la famille comme un lieu où vivent ensemble des personnes ayant des caractéristiques et/ou des statuts différents.

Selon Doron et Parot (1991, p.283), « *la famille est un groupe d'individus unis par des liens transgénérationnels et interdépendants quant aux éléments fondamentaux de la vie.* » Nous constatons que cette définition renvoie à une famille élargie. Car, la dimension transgénérationnelle qu'évoquent les auteurs implique non seulement le couple parental et les enfants mais aussi les oncles, les tantes, les grands parents voire même les ancêtres.

Pour sa part, Sillamy (1980, p.273), définit la famille comme « *l'ensemble d'individus unis par des liens du mariage, du sang ou de l'adoption, qui vivent ensemble sous un même toit, s'ils sont séparés qui se reconnaissent un foyer commun.* » A travers cette définition, nous voyons que l'auteur souligne que les membres constituant une famille sont rattachés soit par le sens soit par la loi. Il insiste également sur la reconnaissance mutuelle des membres composant une famille. Quant à Champagne-Gilbert (1980, p.30), le groupe familial est une composante de la société englobante qui interagit avec cette dernière. Ainsi définit-il la famille en ces termes :

« *Une famille est un « foyer » où l'on vit ensemble, dans un cadre intime et privé, mais ouvert sur un environnement communautaire où la famille peut trouver des supports sociaux en même temps qu'elle y apporte sa contribution comme un groupement des personnes qui partagent une expérience humaine et ont des intérêts de citoyens.* »

L'auteur montre ici que la famille est un groupe de personnes qui vivent des expériences communes en commun mais qui dépend de la société dans certaines circonstances. Dans notre étude, nous avons considéré la *famille* comme un foyer où des sœurs ayant déjà des enfants partagent un même mari.

## 1.5. Jalousie

La jalousie est une réalité inhérente à la vie interhumaine. De manière générale, le sentiment de jalousie commence à naître à partir du moment où des personnes poursuivent un même objet en vue de satisfaire leur besoin. La jalousie est donc un sentiment humain et neutre mais qui peut engendrer des conflits graves si elle n'est pas bien gérée ou canalisée.

En effet, le sentiment de jalousie constitue une réalité qui s'observe chez les hommes adultes comme chez les enfants. Pour Lafon (1979, p.603), il existe deux sortes de jalousie. :

*« C'est un sentiment bien connu sous deux chefs principaux : jalousie fraternelle et jalousie amoureuse dont le thème se fait précocement dans le psychisme à l'occasion de l'interposition d'un tiers, le plus souvent frère ou sœur, entre enfant et sa mère et qui tend à réapparaître toutes les fois qu'une situation (réelle ou redoutée) de structure similaire de rivalité ou d'envie se présente. »*

Dans ce passage, Lafon (1979) explique que le sentiment de jalousie commence chez l'homme depuis la prime enfance et grandit petit à petit pour devenir une jalousie amoureuse à l'âge adulte. L'aspect primitif de la jalousie est aussi confirmé par Bastin (1970, p.226) quand il écrit ceci :

*« Le sentiment de jalousie amoureux plonge ses racines dans l'enfance. Il est lié à la rivalité amoureuse au sein de la famille entre l'enfant et ses frères et sœurs (...) ou entre l'enfant et le parent de sexe opposé. »*

Il résulte que la jalousie observée dans les relations interpersonnelles à l'âge adulte se développe depuis l'enfance. En fait, l'enfant commence à adopter l'attitude de rivalité dès son jeune âge. D'abord, lorsque l'aîné constate la naissance de son petit frère ou sa petite sœur, il expérimente une diminution d'attention de la part de ce parent, ce qui le pousse à rivaliser le puîné. De plus, le complexe d'Oedipe lui offre une occasion en ceci qu'il voit le parent de même sexe comme un rival avec lequel il doit compéter pour « l'emporter la médaille » auprès du parent de sexe opposé.

Au cours de ce travail, nous avons défini la *jalousie* comme un sentiment de dédain éprouvé par l'une des femmes partageant un même mari avec sa sœur.

## 1.6. Vécu psychosocial

Le concept vécu renvoie à une réalité subjective et est ainsi difficile à définir du fait que cette dernière est inaccessible pour autrui. En effet, pour connaître ce que vit l'individu, il faut en tenir à ce qu'il fait et dit. Le caractère abstrait et subjectif du vécu fait que les gens ne divergent sur la définition à donner à ce terme. Pendant cette divergence, Parot et Doron (1991, p.746) indiquent ceci :

*« La notion de vécu a souvent été disposée dans un champ conflictuel de la psychologie, les partisans de l'argumentation scientifique jugeant que cette notion relève de l'obscurantisme, ceux qui, à l'encontre, évoquent le vécu affirmant sans preuve ou sans soumettre l'affirmation à la moindre critique. »*

Il ressort de ce passage que la définition du concept du vécu a été depuis longtemps sujet de controverse entre psychologues au point que certains d'entre eux en venaient à remettre en doute la scientificité de cette notion. Aux yeux de Lafon (1979, p.1049), le terme de vécu

*« désigne dans le sens le plus large du terme (dans le sens où le rêve nocturne, par exemple, est lui-même une forme de conscience) la conscience d'un sujet humain en tant que qu'elle est éprouvée par lui à chacun des moments où elle se manifeste à lui à ce moment. »*

Par cette définition, l'auteur montre que la notion de vécu fait intervenir deux réalités à savoir l'expérience de l'individu et la conscience que celui-ci en a eu. Il en ressort que le psychisme de l'homme se forme par intériorisation progressive des éléments de l'entourage par le truchement de ses sens. Sa vie intérieure qu'est en fait son vécu est donc liée aux stimulations de l'environnement et de la perception qu'il a de celles-ci. Dans ce sens, le vécu psychosocial devient l'ensemble de sentiments éprouvés et comportements adoptés par l'individu résultant de l'influence des relations qu'il entretient avec ses semblables.

Dans le cadre de ce travail, nous avons défini l'expression *vécu psychosocial* comme l'ensemble d'expériences et de sentiments vécus par une femme partageant le mari avec sa ou ses sœur(s).

## 1.7. Conclusion

Dans ce chapitre, l'objectif poursuivi était d'élucider certains concepts-clés tout en donnant les définitions opérationnelles. Il s'agissait des termes *mariage*, *monogamie*, *polygamie*, *famille*, *jalousie* et l'expression *vécu psychosocial*. Ces termes cités sont ceux jugés comme les plus centraux pour notre travail. Et comme ce sujet est centré sur des sœurs mariées à un même homme, nous consacrons le chapitre suivant aux généralités sur la structure et le fonctionnement de la famille monogamique.

## **CHAPITRE II : GENERALITES SUR LA STRUCTURE ET LE FONCTIONNEMENT DE LA FAMILLE MONOGAMIQUE**

### **2.0. Introduction**

La famille constitue, en principe, un cadre dans lequel l'enfant naît, grandit et acquiert des connaissances et des vertus qui l'aideront à devenir un adulte utile pour la société. Pour mieux se développer et grandir, l'enfant doit trouver la satisfaction de ses besoins. Or, cela est seulement possible lorsque la famille est suffisamment organisée de telle sorte que chacun de ses membres sache avec clarté son statut et le rôle qui lui revient. Ainsi, nous parlerons de la structure et les fonctions des parents et des enfants dans la famille monogamique tout en soulignant les besoins qui doivent être satisfaits chez l'enfant pour le développement harmonieux de sa personnalité.

### **2.1. Rôle et statut des parents dans une famille monogamique**

La famille monogamique apparaît comme un corps organisé composé par des éléments différents où chaque composante a une place qui lui convient et le rôle qu'il doit jouer pour le bon fonctionnement de l'ensemble. Dans une famille monogamique, le groupe familial est constitué, d'une part, par le couple parental (le mari et sa femme) et la fratrie d'autre part (Ici, nous faisons abstraction aux particularités qui peuvent s'y manifester). Quant à la subdivision des tâches, le père, la mère et les enfants ont respectivement des fonctions spécifiques mais qui n'excluent pas la complémentarité.

#### **2.1.1. Statut et fonction du père**

Depuis la nuit des temps, le père a toujours été considéré comme un chef de la famille. Il était considéré comme le garant de la légitimité de l'affiliation des enfants au groupe. Le père était perçu comme un chef absolu, le "pater familias" qui a le droit de vie et mort sur ses enfants. Hurstel (1996, p. 89) décrit l'ampleur de l'autorité du père dans la famille en ces termes :

*« Qu'il soit présent ou absent, le père reste celui qui a l'autorité et le pouvoir. Que son fils ait deux ans ou cinquante ans, jusqu'à sa mort le père régit le fils. Il n'a pas besoin de la brutalité ou du geste pour se faire obéir. »*

Il en découle que dans une société patriarcale le père incarne l'autorité et le pouvoir dans la famille et que, la mère et les enfants lui doivent respect et obéissance.

Le père joue, en effet, un grand rôle dans le fonctionnement du groupe familial. Le père commence à exercer son influence sur l'enfant pendant que celui-ci est encore dans le sein de la mère comme l'explique ce passage de Bastin (1970, p. 289) :

*« A tout moment, dès la grossesse et au cours de la croissance des enfants, l'influence indirecte du père est fondamentale (...). L'enfant doit sentir chez sa mère la présence du père, par la sécurité et la confiance qu'il lui apporte et par la féminité qui doit rayonner d'elle : le petit doit trouver en face de lui non pas une mère qui focalise toute sa vie émotionnelle sur lui-ce serait un étouffoir – mais une mère disponible et une femme affectivement épanouie. »*

Dans ces lignes, l'auteur montre que la contribution du père commence dès la vie intra-utérine du fœtus. Bastin (1970) indique également que la manière dont le père traite sa femme a des répercussions sur le développement de la personnalité de l'enfant. La figure parentale joue en effet un grand rôle dans la formation de la personnalité de l'enfant. Selon Winnicott, l'importance du père dans le développement harmonieux de la personnalité de son enfant est grande dans la mesure où il exerce son influence sous plusieurs formes. Winnicott (1978, p. 121) l'affirme en ces termes :

*« Il est difficile de commencer une description de la manière dont un père enrichit la vie de ses enfants, si vastes sont les possibilités. Les enfants se forment un idéal, du moins partiellement, à partir de ce qu'ils voient ou pensent qu'ils voient, en observant le père. »*

Dans ce passage, nous réalisons que les enfants ont beaucoup besoin du père disponible pour que l'identification à ce dernier soit possible. Mais nous pouvons penser qu'un père polygame ait des difficultés dans l'accomplissement de ses tâches du fait qu'il est sollicité dans plus d'une famille même si ses femmes vivaient sous un même toit. Le rôle du père est, en conséquence, nécessaire dans la famille pour aider les enfants à intégrer les règles et les normes de la société puisqu'il s'introduit dans le duo mère-enfant comme un élément étranger incarnant les idéaux de la société et qui doit les faire respecter. Bastin (1970, p.290) explique cette réalité de la manière suivante :

*« Alors que la relation initiale à la mère émane avant tout des forces biologiques, maternelles et filiales, le père rompt cette relation duelle en y introduisant une nouvelle dimension, plus nettement psychosociale et culturelle. Cet « intrus » est le monde extérieur, le représentant des valeurs sociales dont il possède les qualités : la stabilité, la fermeté et la sécurité. »*

Nous remarquons ici que le père joue le rôle de l'intermédiaire entre l'enfant et la société et que sa figure est indispensable pour que ce dernier évolue de façon équilibré sur le plan psychique.

### **2.1.2. Rôle de la mère dans la famille**

Le rôle de la mère est indispensable dans la famille et ses fonctions s'exercent normalement en collaboration avec le père qui, dans les conditions normales, est non son supérieur mais son collaborateur. La fonction de la mère est principalement fondée sur l'amour qu'elle manifeste à l'enfant depuis la naissance et durant tout le processus de sa vie. Soulignant le fondement du rôle joué par la mère dans le foyer, Porot (1979, p. 47) écrit ce qui suit : *« Le rôle primordial de la mère est d'aimer. C'est autour de cet amour maternel que vont s'ordonner les relations de l'enfant avec sa mère, d'abord, avec les éléments de la famille ensuite. »*

Partant de ce passage, nous remarquons que l'affection maternelle est d'une importance capitale dans la famille et dans la formation de la personnalité de l'enfant. Aussi, la tendresse que la mère manifeste à son enfant influe sur la nature des relations que ce dernier entretiendra plus tard avec autrui. Insistant sur la nécessité de l'amour maternel, Nathan, Jean-Jacques & Nathan, De Claude (1970, p. 336) disent ceci :

*« La présence et les soins de la mère sont vitaux pour le bébé. Ils lui sont aussi nécessaires que la nourriture. Ainsi la mère qui nourrit son enfant lui apporte à la fois satisfaction affective et satisfaction matérielle. L'expérience montre que le plus grave manque qui puisse atteindre le bébé est l'absence, l'insuffisance ou la brusque privation de l'amour de la mère ou de celle qui le remplace. »*

Il en ressort que l'amour dont la mère témoigne à l'enfant est d'une grande nécessité. Car, lorsqu'un enfant est privé des soins maternels donnés avec affection, ce dernier risque d'avoir certaines pathologies d'ordre psychologique. L'importance de la place de la mère dans la vie et l'éducation des enfants est donc indéniable. Sa présence auprès de l'enfant, ses gestes et ses

paroles remplis d'affection ont une influence dans la vie normale de ce dernier. Evoquant toujours la place des soins maternels dans la croissance équilibrée de l'enfant, Bowlby (cité par Badin, 1977, p. 73) indique ce qui suit :

*« On tend à penser que l'évolution normale du psychisme infantile exigerait avant tout une relation satisfaisante avec la mère ou son substitut et des soins maternels authentiques. Le développement de l'enfant dépendrait plus de la présence ou de l'absence de la mère que d'autres facteurs. »*

Il est enfin visible que les parents ont chacun des rôles spécifiques selon qu'il est père ou mère. Cependant, les parents doivent agir en collaboration afin que la fonction de l'un complète celle de l'autre, et ce, pour le développement harmonieux du psychisme de leurs enfants.

## **2.2. Relation entre la fratrie**

Lorsque la famille est normale et bien structurée, elle comprend deux composantes majeures à savoir le groupe des parents d'une part et celui des enfants, d'autre part. Evoquant cette réalité, Porot (1979, p.8) l'affirme dans les termes suivants :

*« La famille est la coexistence de deux groupes d'êtres humains, les parents et les enfants, ayant entre eux un rapport de créateurs à descendants qui définit le mieux ce groupe social si particulier qu'est la famille. La structure et la qualité des relations familiales varient en fonction du caractère et l'équilibre de ces éléments constituants. »*

En effet, le sous-groupe d'enfants en tant que constituant de la famille s'appelle fratrie. Les relations entre les frères et sœurs dans la famille sont généralement caractérisées par des sentiments de jalousie ou de rivalité. En fait, la jalousie entre frères et sœurs est primitive puisqu'elle remonte à la prime enfance avec la naissance des puînés qui suscite chez l'aîné inquiétude et peur de perdre sa place auprès de ses parents. Voici comment Jacqueline (1978, p.58) explique ce phénomène :

*« A la naissance d'un troisième enfant, le second est jaloux, le premier réveille sa jalousie pour le second et tous les deux se battent pour savoir à qui appartient l'amour ou le sourire du dernier. Très souvent, pour éviter la jalousie, les parents confient le petit à l'aîné. »*

Il ressort de ce passage que dès l'enfance, les relations fraternelles sont marquées par une sorte de compétition. En s'adonnant à cette dernière, chacun des enfants cherche à gagner une bonne place de la part de ses parents et le fait avec une peur qu'il risque de la perdre au profit de son frère ou sa sœur. Face à cette « lutte » fraternelle, les parents doivent attirer beaucoup d'attention pour ne pas se montrer partiaux. A ce propos, Dolto (cité par Jacqueline, 1978, p.51) dit ceci :

*« Il faut que le père et la mère se disent qu'ils sont, pour chaque enfant qui naît, parent d'un enfant unique. Il ne faut pas prendre un aîné comme un parrain. Ce serait le déposséder de son rôle d'enfant. Il est l'aîné, il n'est pas le responsable. »*

A travers ces propos de Dolto, nous constatons que les parents ont un grand rôle à jouer pour aider les enfants à bien gérer les conflits passagers pouvant survenir suite à la rivalité surtout pendant l'enfance. En fait, la rivalité entre frères et sœurs est en soi normale parce qu'elle est naturelle. Seulement lorsqu'elle n'est pas bien gérée, elle peut conduire plus tard à des agressions dangereuses. Pour pallier ce problème, Jacqueline propose aux parents, en particulier à la mère, de prendre une attitude de neutralité dans le traitement qu'il réserve à ses enfants. Jacqueline (1978, p.50) l'exprime de la manière suivante :

*« Une mère doit prendre son temps, répondre en pesant ses mots, redouter de tendresse ; son amour est immense. Elle doit faire comprendre que l'idée même d'en préférer un est au-dessus de ses forces, que ce serait pour elle « anti-maternelle », que pour être heureuse, il faut aimer deux, trois, quatre enfants du même amour et que jamais l'un d'eux ne doit douter de sa tendresse. »*

Il faut dire ici que la jalousie qui suit la naissance d'un petit constitue une première étape des relations fraternelles et que ces dernières ne sont réductibles aux seules attitudes de rivalité, de compétition et de jalousie. Ce qui importe le plus, c'est l'attitude que les parents doivent prendre pour aider les enfants à traverser cette étape sans heurts ni frustration.

Il convient de souligner donc que la vie entre frères et sœurs, l'attitude compétitive qu'ils affichent revêt un aspect positif lorsque les parents s'y sont conduits avec adresse. Montrant l'importance des relations fraternelles de l'enfance, Bastin (1970, p. 179) dit ceci :

*« La relation avec les parents est une relation d'autorité, une relation de subordination ; celle avec les frères et sœurs est la première des relations entre pairs, entre personnes de même statut. Elle est déterminante parce que les enfants d'une*

*même famille sont en rivalité pour obtenir des parents le maximum d'attention ou d'affection. Elle est le modèle des relations ultérieures. »*

Il en découle que les relations que les enfants mènent dans leur fratrie les prépare à la vie sociale qu'ils mèneront une fois devenus adultes.

### **2.3. Besoins des enfants dans la famille**

L'homme est un être de besoins et ceux-ci commencent à se manifester depuis sa naissance pour continuer jusqu'à sa mort. Les requêtes individuelles de l'homme sont en effet multiples et varient en fonction de l'âge et des circonstances dans lesquelles il se trouve. Parlant de la diversité des besoins, Bastin (1970, p.56) mentionne ce qui suit : *« Les besoins sont très variés, aussi bien biologiques, organiques (faim, soif, repos, sommeil) que psychologiques et sociaux (amitié, amour, tendresse, sécurité, valorisation, ...). »*

Depuis la naissance de l'enfance dans la famille, ce dernier exige des parents une attention particulière pour satisfaire les besoins du nouveau-né. Dans le premier temps, les besoins fondamentaux concernent la nourriture (allaitement), le sommeil, la chaleur ainsi que le contact physique (caresses de la mère), etc. Et comme à ce stade l'enfant est, en principe, en contact direct et permanent avec sa mère, il incombe à celle-ci de satisfaire ses besoins comme le souligne Freud (1973, p.193) en ces mots :

*« Il est du devoir de la mère d'être attentive aux besoins de l'enfant (en nourriture, en sommeil, chaleur, mouvement, confort, compagnie), de ne pas les méconnaître, ni les confondre avec les autres et de les satisfaire, non à son propre rythme et son propre gré, mais en adaptant ses actes au besoin de l'enfant. »*

A partir de ce passage, nous réalisons que l'enfant a besoin de se sentir aimé et protégé par ses parents et que ces derniers sont invités à satisfaire les besoins qu'il réclame en tenant compte de son âge et son acte croissance. L'enfant, comme tout être humain, a en effet besoin d'être aimé pour mieux grandir et se développer normalement. C'est d'ailleurs l'avis de Sillamy (1980, p.29) qui écrit ceci à ce sujet :

*« L'être humain a besoin de se sentir aimé et protégé pour se développer harmonieusement. Les premières expériences dans la petite enfance seront cruciales à cet égard. S'il trouve dans son entourage l'amour et la sécurité qui lui sont nécessaires, il aura de fortes chances de devenir une personne stable et équilibrée. Si*

*au contraire ces conditions font défaut, il risque de développer une personnalité malheureuse, agressive, revendicatrice ou dépressive. »*

L'auteur souligne ici l'importance de l'amour des parents dans la constitution de la personnalité de l'enfant. Cet amour que réclame l'enfant de ses parents s'obtient généralement dans une famille normale où le mari et sa femme travaillent de concert pour l'harmonie du groupe familial. Et pour y arriver, les parents doivent traiter leurs enfants comme des êtres dignes de respect comme le fait remarquer Dodson (1979, p.16) dans ces lignes :

*« Il est essentiel que les parents consacrent une partie de leur temps rien qu'au plaisir d'être avec leur enfant, sans rien de plus, sans rien exiger d'eux. Aucun ordre, aucune leçon, aucune morale, en ces moments où les parents et l'enfant sont ensemble pour une promenade, un jeu, pour manger un gâteau ou regarder un film à la télévision. »*

Les parents devraient donc comprendre que l'attitude de tendresse qu'ils manifestent à leur enfant place celui-ci dans un climat de sécurité, celle-ci étant l'un de ses principaux besoins. Aux yeux de Porot (1979, p.15), le besoin de sécurité constitue, chez l'enfant, un élément très important. Il l'exprime dans le paragraphe suivant :

*« L'enfant a (...) besoin avant tout de sécurité. Ce mot résume en pratique l'ensemble des conditions nécessaires à une bonne évolution affective, la sécurité matérielle n'étant que l'un des aspects de ce besoin. Un enfant placé dans un milieu familial se sent en sécurité quand il a auprès de lui la présence d'un adulte familial dont il connaît le pouvoir protecteur. »*

A côté de ces besoins psychologiques de l'enfant, il ne faut pas oublier qu'il doit être bien nourri, bien habillé bref, qu'il a aussi à satisfaire des besoins matériels. Pour Dodson (1972, p.35), les parents doivent se préoccuper de nourrir l'enfant puisque la nourriture passe pour un besoin de premier rang. Il s'adresse aux parents de la façon suivante :

*« Ce que vous pouvez faire de plus important pour aider votre enfant à acquérir une confiance fondamentale en lui-même et à l'égard du monde où il vit – condition essentielle d'un concept de soi sain et vigoureux – c'est de le nourrir quand il a faim. »*

L'on voit ici que l'enfant a besoin d'être nourri au sein de sa famille, ce qui exige que tous les deux parents conjuguent des efforts que ce soit au niveau de la planification, la production et la gestion des biens de la famille.

#### **2.4. Conclusion**

En somme, il a été question dans ce chapitre de montrer l'organisation et le fonctionnement d'une famille monogamique. L'accent a été mis sur les fonctions jouées par les parents et fratrie dans la croissance de l'enfant. Aussi nous avons souligné que l'enfant doit pour mieux grandir, satisfaire les besoins biologiques et ceux psychologiques. Or, étant donné que ces besoins peuvent manquer de satisfaction dans le cas de la polygamie, il nous a paru utile pour cette étude de relever les enjeux qui ont lieu dans une famille polygamique.

## **CHAPITRE III : LA POLYGAMIE ET SES REPERCUSSIONS SUR LA VIE FAMILIALE**

### **3.0. Introduction**

La pratique de la polygamie a existé depuis longtemps dans la société burundaise. Ce phénomène qui s'observe encore aujourd'hui dans cette dernière s'explique par des facteurs divers. En effet, pour des raisons d'avoir une femme sexuellement attrayante, une femme encore jeune capable de procréer et exploiter les propriétés, certains hommes pouvaient décider de se marier avec plus d'une femme. Le même phénomène existe à nos jours et le constat est que les relations entre les membres d'une famille polygame deviennent plus complexes voire même plus compliquées que celles observées dans une famille monogamique.

### **3.1. Les facteurs à la base de la polygamie au Burundi**

Bien que la pratique de la polygamie soit interdite par la loi burundaise et condamnée par certaines des religions existantes au Burundi, ce phénomène y a encore libre cours. Les raisons qui poussent l'homme à se marier avec plusieurs femmes sont d'ordre sexuel, économique, familial ou socio-culturel.

#### **3.1.1. Les facteurs d'ordre sexuel**

Au Burundi, la recherche de la satisfaction des désirs sexuels n'est pas conçue de la même manière quand il s'agit de l'homme et de femme. Alors que la coutume limite le champ pour cette dernière, l'homme a plus de liberté. Le proverbe « Impfizi ntiyimirwa » signifiant que « le taureau s'accouple avec autant de femelles qu'il veut » montre bien cette réalité. Car, appliqué à la vie sociale des humains, ce proverbe signifie que l'homme a le droit de s'unir avec plusieurs femmes.

S'il est vrai que la culture burundaise reconnaissait encore dans le temps le privilège qu'a l'homme de satisfaire ses besoins sexuels avec beaucoup de femmes, il est aussi vrai qu'elle exigeait aux hommes de respecter certaines conditions. En d'autres termes, il n'était pas permis à l'homme de s'unir avec n'importe quelle femme et de n'importe quelle manière. Cela transparait à travers ces propos de Bandira (1971, p.35) :

*« La coutume des Barundi ne permettait jamais au polygame d'avoir des relations sexuelles avec ses servantes ni avec toute femme de condition sociale inférieure. (...). Chacune des épouses étant acquise selon les normes coutumières (dot et cérémonies de mariage), la fidélité conjugale était de rigueur comme dans le cas de la monogamie. Le mari polygame ne se devait qu'à ses femmes, sous peine de sanctions prévues par la coutume. »*

Il en ressort que la polygamie fondée sur le besoin sexuel de l'homme était réglementée. En effet, l'homme pouvait décider de se marier avec plus d'une femme pour satisfaire ses appétits sexuels à condition qu'elle le fasse publiquement conformément aux normes de la coutume burundaise. Il faut dire que l'âge de la femme est l'un des motifs qui poussent l'homme à chercher une autre femme. Ne trouvant plus satisfaction auprès de la vieille femme, l'homme cherchait une jeune encore dynamique et attrayante comme le soulignent Navas et al. (1977, p.26) dans le passage qui suit : *« la fatigue de la femme – d'autres disent l'usure – de son âge, les maternités nombreuses, la maladie peuvent inciter l'homme à choisir une nouvelle femme, plus jeune, plus solide et plus attrayante. »* Dans ces lignes, nous remarquons que l'homme pouvait épouser une femme en plus de sa première conjointe à cause de l'insatisfaction sexuelle liée à l'âge de celle-ci. Il n'est pas inutile d'ajouter que ce choix d'une femme encore jeune présente d'autres avantages en plus de la satisfaction du besoin sexuel chez l'homme. C'est ce que rapporte Bigangara (1986, p.138) dans les lignes suivantes : *« Il peut y avoir un motif sexuel, parce que la vieille ne satisfait plus, mais l'homme prend une plus jeune pour s'assurer du travail à l'avenir et pour continuer à avoir des enfants. »*

Nous constatons à travers cette citation que la polygamie basée sur l'insatisfaction sexuelle de l'homme avait d'autres intérêts comme la sécurité liée au travail de la jeune épouse et la fécondité. Ainsi, le mariage avec une autre femme constitue une garantie pour l'homme d'être assisté dans son âge avancé. Bref, à côté des motifs sexuels, un homme pouvait se marier avec plusieurs femmes pour d'autres intérêts.

### 3.1.2. Les facteurs économiques

Dans la société burundaise, surtout dans le passé, la richesse de l'homme s'évaluait par l'étendue des terres cultivables et le nombre de têtes de vaches qu'il possède. Or, cette fortune nécessite une main d'œuvre abondante pour les exploiter et les mettre en valeur. Ainsi, l'une des solutions que les hommes envisagent consiste à se marier avec beaucoup de femmes. Bigangara (1986, p.137) explique ce phénomène dans les termes suivants :

*« Au Burundi, avoir plusieurs propriétés foncières, avoir plusieurs troupeaux de vaches, c'est être riche, mais il faut les garder et les valoriser. Une seule femme ne peut pas cultiver plusieurs matongo, valoriser le lait des vaches qui sont loin. Tous ces problèmes amenaient l'homme à avoir plusieurs femmes. »*

L'auteur montre ici que la richesse de l'homme constituait dans le temps une raison pouvant pousser les hommes à être polygames. Etant donné qu'une femme n'arrivait pas à cultiver les terres, entretenir et traire les vaches, l'homme cherchait une autre femme pour l'aider à gérer ses biens. Signalons que cette réalité de la société traditionnelle est encore d'actualité même si la forme diffère quelque peu. Des commerçants ou d'autres personnes ayant de l'argent, des terres, des maisons de commerce ou de location ou qui récoltent des vivres en grande quantité sont souvent unis à d'autres femmes en plus de la première.

La situation économique de l'homme est donc un facteur qui incite l'homme à pratiquer la polygamie. D'ailleurs, pour pouvoir entretenir plusieurs femmes et leur enfant, il faut être économiquement en suffisance comme Navas et al. (1977, p.26) l'indiquent dans les lignes ci-après :

*« l'homme doit avoir une certaine aisance économique pour faire face aux dépenses entraînées par le choix d'une nouvelle épouse. S'il est agriculteur, cela suppose qu'il a déjà accumulé plusieurs exploitations ou au moins plusieurs maisons. S'il est commerçant, cela suppose qu'il a déjà accumulé un certain capital. Cette relative aisance ne s'acquiert qu'avec l'âge. »*

Dans ce passage, ces auteurs expliquent que l'homme qui pratique la polygamie doit remplir certaines conditions entre autres la possibilité de subvenir aux besoins des femmes, entretenir les enfants qui résultent de ses unions. Les fortunes des hommes constituent le facteur important dans la perpétuation du phénomène de la polygamie au Burundi. Tel est aussi le

constat que réalise Ntabona (1992, p.37). Il écrit ceci à propos de l'expansion de la polygamie : « *La polygamie ne cesse de se répandre sous l'appellation de deuxième bureau, troisième jusqu'au nième bureau. Plus on a de l'argent, plus on pense qu'on doit multiplier les femmes.* » Cet auteur précise le rôle joué par l'argent dans la progression et la perpétuation du phénomène de la polygamie. La possession de beaucoup d'argent apparaît quelquefois comme une stimulation à la recherche d'une nouvelle épouse. Cela est valable non seulement dans les milieux urbains mais aussi dans les milieux ruraux.

### **3.1.3. Les facteurs liés aux enfants**

Au Burundi, la procréation constitue le but fondamental du mariage. Depuis longtemps, la fécondité était une des valeurs fondamentales dans la culture burundaise et comme l'on croyait que c'est la femme qui met au monde, il fallait que cette dernière prouve qu'elle en est capable. Autrement dit, la femme réalisait pleinement son intégration sociale dans sa belle-famille à partir du moment où elle avait mis au monde un enfant.

En effet, une famille « normale » doit comprendre des enfants. Lorsqu'un couple manque d'enfant(s), cela est perçu comme un scandale par l'entourage. Navas et al. (1977, p.57) écrivent ceci au sujet de l'importance de la procréation au Burundi :

*«Ce serait pour tout individu commettre un grave manquement à la culture que de renoncer à avoir des enfants ou d'en vouloir réduire le nombre. L'enracinement de la valeur « Fécondité » dans la culture tient au fait que l'enfant avait un rôle économique bien défini au sein de la cellule familiale, par l'aide qu'il devrait apporter à ses parents. »*

Il en résulte que le désir des enfants trouvait sa motivation dans les intérêts économiques escomptés par la grande famille. Etant donné que dans la mentalité burundaise c'est la femme qui est responsable de la fécondité, une femme qui ne met pas au monde est considérée comme un extincteur de la famille. Ainsi un homme dont la femme ne met pas au monde réagit par la recherche d'une autre, féconde pouvant lui « donner des enfants ». Rendant compte de cette réalité, Bigangara (1986, p.138) dit ceci : « *Si sa femme stérile est de mauvais caractère, intraitable, il la répudiera ; si elle est bonne épouse, travailleuse, il la laissera et la gardera, mais il en prendra une autre pour lui donner des enfants.* »

Nous voyons que la polygamie est quelquefois dictée par le désir de l'homme d'avoir un enfant, qui pourra perpétuer son existence même après sa mort. Il est donc visible que l'envie de la survie symbolique des hommes à travers leurs enfants les pousse quelquefois à la pratique de la polygamie. En effet, cela trouve la source dans la conception rencontrée dans bien des sociétés africaines selon laquelle le nom des parents continuent à exister si ces derniers ont mis au monde des enfants comme l'indique Enry (1968, p.81) dans les lignes suivantes :

*« Laisser une progéniture sur la terre est le moyen le plus sûr de survivre (...). L'homme qui a procréé des fils ressemble au bananier qui a donné des fruits : il peut mourir. Par le truchement de l'enfant, le nom du parent revivra. Qui nommera l'enfant nommera les parents. »*

La polygamie s'explique donc par des facteurs variés. Ainsi, en dépit de lois qui interdisent ce phénomène, elle continue à être pratiquée et les familles polygamiques présentent des particularités sur le plan relationnel.

### **3.2. La nature des relations au sein de la famille polygamique**

La famille polygamique constitue des particularités comparativement à celle monogamique. Les relations entre les membres de la famille sont complexes : l'homme polygame est en relation avec plus d'une femme ainsi qu'avec les enfants émanant de ses femmes. Les coépouses interagissent ainsi que leurs enfants et parentés.

#### **3.2.1. Le polygame et ses coépouses**

Il est toujours difficile qu'un homme polygame considère ses épouses au même pied d'égalité. Il choisit le plus souvent la femme favorite que les Burundais appellent « inkundwakazi » et la (les) femme(s) délaissée(s) connue(s) sous le nom d' « intabwa ». Ce traitement inégal n'est pas sans danger pour l'homme polygame. Dans bien des cas, ce dernier s'attire des ennuis puisqu'il n'arrive pas à satisfaire toutes ses épouses. Le proverbe burundais « Rwittera imanza yabiriye babiri » qui se traduit « L'homme qui veut se créer des problèmes s'unit avec deux femmes » est plus éloquent à ce sujet.

En effet, l'homme polygame est dans certains cas exposé aux dangers en ceci que chacune de ses femmes tente généralement tous les moyens pour l'attirer vers elle. Et dans cette

compétition, les épouses vont jusqu'à consulter les devins qui leur donnent des remèdes. De cette manière, la vie de l'homme polygame est en danger puisque la consommation élevée des produits que lui donnent ses femmes peut affecter sa vie. Parlant de ce qui se passait dans le Burundi traditionnel, Bigangara (1986, p.139) dit ceci à ce propos : « *par l'excès des remèdes, talisman et charmes destinés, croyait-on, à accaparer et passionner pour elle seule le cœur de son mari, le polygame risquait sa vie.* »

Nous remarquons que le polygame court le danger puisque l'insatisfaction et la jalousie de l'une de ses épouses pousse cette dernière à essayer tous les procédés pour le gagner. Il faut signaler qu'en cas d'échec total, certaines épouses délaissées choisissent d'éliminer le mari, ce qui entretient des conflits interminables entre les veuves qui restent.

### **3.2.2. La rivalité entre les coépouses**

De manière générale, la cohabitation entre les coépouses est mauvaise dans une famille polygamique. Chaque femme suspecte sa rivale, contrôle tous ses mouvements. Cette vigilance des coépouses vivant en rivales transparaît dans ce dicton burundais : « *Uwutambana na mukeba ntakubita urugohe* » que nous traduisons ainsi « *Une femme qui danse avec sa rivale garde ses yeux fixés sur celle-ci.* » Autrement dit, une femme vivant avec sa rivale doit à tout moment rester attentive à tout acte, à tout geste posé par sa coépouse et à toute parole prononcée par cette dernière afin d'en saisir le sens et ainsi réagir adéquatement.

En effet, les relations entre coépouses sont marquées par une jalousie pouvant aller jusqu'à la haine. La jalousie naît du traitement inégal entre la (les) femme(s) délaissée(s) et la femme préférée d'une part. D'autre part, elle peut être engendrée par les niveaux de vie et les richesses des coépouses. Lorsque l'une d'entre elles possède beaucoup de biens et de grandes propriétés, cela pouvait susciter la jalousie et la haine comme l'affirme Bigangara (1986, p.139) en ces termes : « *Les coépouses n'aiment pas se rencontrer. L'une ne veut pas voir l'autre. Elles cohabitent mal. Quand il arrive qu'elles se croisent, elles ne se voient pas d'un bon œil.* » Il en ressort que les coépouses vivent dans une situation de suspicion où chacune épie l'autre et que les rivales se regardent en chien de faïence. Ajoutons que cette haine entre épouses se déplace le plus souvent sur les enfants.

### 3.2.3. Nature des relations marâtres-enfants

Les femmes rivales n'aiment pas généralement les enfants de leurs coépouses. La haine dont elles se témoignent est le plus souvent déplacée sur leurs enfants. De cette manière, ceux-ci deviennent victimes de conflits et de haines qui prévalent entre leurs propres mères et leurs marâtres. Les marâtres haïssent donc les enfants parce que, comme le dit le proverbe burundais « *Umwana w'imbeba azira urwanko rwa nyina* », ce qui se traduit comme suit : « *Le petit de la souris paie les fautes commises par sa mère.* »

Les relations entre les marâtres et les enfants sont donc caractérisées par la haine. En effet, suivant les directives de leurs mères, les enfants finissent par considérer leurs marâtres comme des ennemies, des bêtes féroces, « *ibikoko* » come se dit dans les chansons qu'on chanter dans le but de consoler l'enfant qui pleurer. Ce genre de relation découle de l'influence exercée par les mères à leurs enfants répétant à ceux-ci que l'ennemie de leur mère ne peut pas être leur amie (Nta ndakwanka agukundira umwana).

Il faut dire que l'influence de la mère est grande sur son enfant puisqu'elle constitue le premier modèle pour l'enfant. Comme l'affirme Adler (cité par Mounier, 1974, p.241) en ces mots : « *La mère est pour l'enfant le premier « alter ego » le modèle où se greffe toute puissance de l'avenir (...), le miroir où il apprend toutes les formes de l'avenir.* » L'on comprend que les enfants issus de la polygamie ont plus de chance de se comporter comme leurs mères à l'égard de leurs marâtres.

### 3.2.4. Relations entre les enfants issus de la polygamie

Les relations marquées par jalousie et haine qu'entretiennent les coépouses affecte aussi les relations que les demi-frères et/ou les demi-sœurs entretiennent entre eux. Ainsi, les enfants issus d'un même père se regardent d'un mauvais œil. Cette situation de haine entre enfants dans la famille polygamique est décrite par Bandira (cité par Bigangara, 1986, p.139) de la manière suivante :

« *La plupart des fois, la haine entre les coépouses se transmet entre les enfants. Et à ce sujet, il n'est pas rare de constater des problèmes dans la vie courante en ce qui concerne l'héritage et les différends sans fin qui en résultent entre les frères issus d'un même père.* »

Il en résulte que la pratique de la polygamie crée des conflits de rivalité. Les enfants descendants d'un même père copient de leurs mères les attitudes de haine et de jalousie et les pratiquent à leur tour entre eux

### **3.3. Conclusion**

En définitive, ce chapitre a consisté à présenter les facteurs qui poussent l'homme à être polygame et le climat qui règne dans une famille polygamique c'est-à-dire les relations polygame-épouses, épouses-épouses, marâtres-enfants et entre demi-frères et demi-sœurs. Le constat a été que ces relations sont généralement négatives. Cela nous a poussé à mener une recherche centrée sur des sœurs qui partagent un même mari et qui vivent en coépouses. Et pour mieux la réaliser, il importe de présenter la problématique et la méthodologie de recherche que nous avons suivie.

## CHAPITRE IV : PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE

### 4.0. Introduction

Toute étude scientifique requiert au chercheur d'avoir une précision sur son problème de recherche et d'adopter une démarche méthodologique. Dans cette recherche, la problématique est centrée sur une forme de polygamie où le mari s'unit à deux ou à plusieurs femmes-sœurs. Dans ce chapitre, nous avons posé le problème de recherche centré sur cette forme particulière de la polygamie et nous avons précisé la méthodologie que nous avons choisie.

### 4.1. Problématique

Selon les théories de certains anthropologues, la polygamie n'a pas toujours existé; elle serait née avec la période de sédentarisation lorsque l'homme a pris conscience de sa paternité en famille et a voulu s'assurer si les enfants que met au monde sa femme sont réellement sa propre progéniture. Florent (2006, p.41) explique cette hypothèse de cette manière :

*« L'homme sait maintenant qu'il est père ;mais comment être sûr que l'enfant est de lui ?S'il y a promiscuité sexuelle, quel enfant revient à qui ?Des lors, les hommes songent à pratiquer les femmes comme ils le font des brebis pour les garder du loup. Plus on a des brebis et des femmes, plus on a de chances d'avoir de la viande, du lait, de la laine et des rejets en abondance pour compenser la terrible mortalité infantile. Telle est sans doute l'origine de la polygamie ».*

La pratique de la polygamie est un phénomène qu'on rencontre dans nombre de sociétés humaines. Elle a existé dans les sociétés traditionnelles et s'observe encore aujourd'hui dans les sociétés modernes. Selon les époques et selon les sociétés, les attitudes prises vis-à-vis de la polygamie diffèrent. A titre d'exemple, elle est considérée comme normale dans les sociétés dominées par la religion musulmane alors qu'elle est condamnée sous d'autres cieux.

Au Burundi, les attitudes adoptées à l'égard de l'homme polygame changent avec le temps. Dans le Burundi traditionnel, le phénomène de la polygamie était normal. Il était même reconnu qu'un homme ne peut pas être satisfait d'une seule femme comme l'atteste ce proverbe burundais « *umwonga umwe wonza inyoni* » qui se traduit littéralement comme suit : « *un seul marrais amaigrit l'oiseau* ».Appliqué à la vie conjugale, ce proverbe voulait signifier qu'un homme digne de ce nom ne pouvait pas se contenter d'une seule femme

puisqu'il pourrait rater certains avantages. En conséquence, l'homme pouvait se marier avec autant de femmes qu'il voulait, selon ses besoins et personne ne lui en voulait. En plus de sa première femme, un homme peut épouser d'autres sous prétexte qu'il cherche une main d'œuvre suffisante pouvant exploiter sa propriété ou pour la recherche des enfants de sexe masculin, etc. La société ne déconsidérerait pas cette pratique. Il faut ajouter que le fait de se marier avec plus d'une femme constituait un honneur pour l'homme dans le Burundi traditionnel. Ainsi, plus l'homme avait beaucoup de femmes, plus il était considéré par l'entourage comme un homme accompli et respectueux.

Dans la société burundaise actuelle, la polygamie n'est pas permise par la loi et est condamnée par les religions chrétiennes existantes. Ces dernières, s'inspirant des écrits bibliques prêchant qu'un homme a été créé pour vivre avec une seule femme. En dépit de ces interdictions, la polygamie a encore libre cours dans la société burundaise. Cette pratique se rencontre tant dans les milieux urbains que dans les milieux ruraux comme le précise le rapport du Ministère de l'intérieur (2011, p.31) en ces termes :

*« la comparaison entre les milieux de résidence montre que la polygamie est élevée en milieu rural qu'en milieu urbain avec des taux de polygamie de 4,6 en milieu rural et 3,8 en milieu urbain ».*

Dans ce même rapport, le Ministère de l'intérieur (2011, p.32) montre que le phénomène de la polygamie s'observe chez les hommes instruits comme chez les non instruits même si les proportions ne sont pas les mêmes. Nous le constatons dans ce passage :

*« La pratique de la polygamie varie avec le niveau d'instruction. La proportion des polygames diminue à mesure que le niveau d'instruction augmente jusqu'au niveau du secondaire. En effet, environ cinq hommes sans instruction sur cent (5,1%) sont polygame alors que trois hommes seulement de niveau secondaire sur cent (3,2%) le sont ».*

La forme particulière de la polygamie qui a attiré notre attention dans cette étude est la polygynie sororale qui concerne des sœurs qui partagent un même mari. En effet, des sœurs qui sont nées des mêmes parents et qui ont grandi dans une même famille, en entretenant des relations fraternelles se retrouvent dans une nouvelle famille en tant que coépouses. Autrement dit, des sœurs qui ont grandi sous la dépendance de leurs parents partagent encore leur mari. Et comme les sentiments de jalousie et de rivalité ne peuvent pas manquer entre les

coépouses, il n'est pas sans importance de réfléchir sur la nature et la qualité des relations entretenues par ces femmes-sœurs au sein d'une famille polygamique ainsi que leurs effets sur la vie de chacune.

Pour pouvoir mener cette recherche, nous nous sommes posé la question générale ci-après :

Quelle est le vécu psychosocial des sœurs pour un même mari ?

De cette question générale se sont dégagées les questions spécifiques suivantes :

1. Comment les sœurs pour un même mari vivent-elles sur le plan psychologique ?
2. Quelle est la vie relationnelle des sœurs pour un même mari?
3. Comment les sœurs pour un même mari gèrent-t-elles leur vie quotidienne et quelles sont leurs perspectives ?

#### **4.2. Objectifs de recherche**

Pour répondre à ces questions, nous nous sommes fixée des objectifs à atteindre

L'objectif général est *d'appréhender le vécu psychosocial des sœurs pour un même mari.*

Cet objectif a été opérationnalisé en trois objectifs :

- Découvrir le vécu psychologique des sœurs pour un même mari ;
- Déceler la vie relationnelle des sœurs pour un même mari;
- Découvrir la façon dont les sœurs pour un même mari gèrent leur vie quotidienne et leurs perspectives.

#### **4.3. Méthodologie de recherche**

Le choix d'une méthode et d'une technique de recherche est tributaire de la nature du sujet et des objectifs poursuivis par le chercheur. Dans ce travail, étant donné les objectifs que nous avons cherché à atteindre, nous avons choisi d'utiliser la méthode qualitative. S'agissant de la technique de recherche, nous avons opté pour l'enquête par l'entretien semi-directif

##### **4.3.1. Méthode qualitative**

En sciences humaines et sociales, il est habituel d'opposer la méthode quantitative à la méthode qualitative. Il est vrai que, comme le soulignent Delefosse & Rouan (2001, p.16), ces deux types de méthodes poursuivent des objectifs identiques à savoir « *les modes d'action*

*sociale, l'expérience subjective et les conditions qui influencent l'action et l'expérience*». Néanmoins, la distinction entre ces deux méthodes réside dans la manière dont chacune poursuit ces objectifs. Alors que l'approche quantitative se sert du questionnaire pour collecter les données et porte son attention sur la fréquence de l'apparition des faits, l'approche qualitative procède généralement par le rassemblement inclusif des données de recherche.

En effet, la méthode qualitative considère chaque personne dans son individualité et vise l'exploration et l'étude intensive des faits. L'étude qualitative cherche à dégager les opinions, les sentiments ou les attitudes des enquêtés. Comme le montrent Delefosse & Rouan (2001, p.16), cette approche met l'accent sur les échanges sociaux et *« porte sur les sentiments, les pensées, les croyances (domaine subjectif) et comportement (domaine objectif) du (des) sujet(s) dans son (leur) contexte naturel de sa propre existence quotidienne »*.

Nous avons donc préféré cette méthode compte tenu des objectifs que nous poursuivions dans cette étude. En effet, ce travail visait à étudier le vécu psychosocial des femmes-sœurs partageant un même mari. Nous avons ainsi choisi cette méthode puisqu'elle permettait d'obtenir d'elles des informations relatives à la vie qu'elles mènent dans leur famille.

#### **4.3.2. Technique de recherche : enquête par l'entretien semi-directif**

La technique d'entretien est une technique qui met en contact direct au moins deux interlocuteurs où l'interviewer cherche à s'informer sur un sujet donné tandis que l'interviewé est détenteur de l'information. Au cours de l'entretien, le chercheur utilise un guide d'entretien.

Selon que l'entretien est plus ou moins structuré, au niveau des thèmes et/ou au niveau du contenu, l'on distingue trois types d'entretien à savoir l'entretien directif, l'entretien non-directif et l'entretien semi-directif. Pour le premier cas, l'interviewer prévoit ses interventions à l'avance et demande à l'interviewé de fournir des réponses très concises. Pour le second, le chercheur pose une question générale à l'enquêté et laisse libre cours au récit de la personne interrogée. Quant à l'entretien semi-directif ou semi-dirigé, il s'agit d'une combinaison des deux types précédents. Décrivant cette technique, De Ketele & Roegiers (1996, p.171), écrivent ce qui suit : *« L'entretien semi-dirigé est en partie directif (au niveau des thèmes, des objets sur lesquels on veut recueillir des informations), et en partie non-directif (à l'intérieur des thèmes). »* En d'autres termes, pour cette technique, le chercheur prévoit seulement

quelques questions importantes ou quelques points de repère qu'il fait intervenir sous forme de relances lors de l'entretien.

Nous avons donc opté pour cette technique parce que nous avons pensé qu'en nous entretenant directement avec les femmes-sœurs nous pouvions obtenir de riches informations. De plus, cette technique permet d'intervenir, au cours de l'entretien, soit pour demander des éclaircissements soit pour introduire des éléments non abordés par l'interviewé.

#### **4.4. Terrain et population d'enquête**

Pour bien mener son étude, le chercheur détermine des personnes capables de lui fournir des informations recherchées. C'est pourquoi, il doit définir sa population d'enquête. Cette tâche est d'une grande importance puisqu'elle détermine la qualité et la fiabilité des résultats de l'étude. Expliquant les exigences que comporte cette opération, Blanchet & Gotman (2009, pp.47-48) écrivent ceci :

*« Définir la population, c'est sélectionner les catégories des personnes que l'on veut interroger, à quel titre; déterminer les acteurs dont on estime qu'ils sont en position de produire des réponses aux questions que l'on se pose. »*

Dans notre recherche, nous cherchons à découvrir la manière dont les coépouses interagissent. Concrètement, notre population d'enquête est constituée par des filles-sœurs qui partagent un même mari. Quant au terrain d'enquête, nous avons choisi la commune de Bubanza de la province Bubanza. Il importe de signaler que la province de Bubanza fait partie des provinces du Burundi où le phénomène de polygamie est plus fréquent.

##### **4.4.1. Technique de choix des enquêtées**

Il existe plusieurs techniques d'échantillonnage, mais le chercheur choisit celle qu'elle juge comme meilleure. A ce propos, il existe deux techniques classiques d'échantillonnage à savoir la technique probabiliste et la technique non probabiliste. Dans notre recherche étant donné que la taille de notre population d'enquête n'est pas connue, et que notre travail était de nature qualitative, nous avons procédé par l'étude d'échantillonnage par méthode non probabiliste, donc par l'étude des cas. Pour Robert (1986) l'étude des cas connaît des applications, elle peut servir à accroître la connaissance qu'on a d'un individu particulier (...), elle porte presque

exclusivement sur des cas problèmes ou des cas cliniques. Par ailleurs, c'est souvent la seule méthode à laquelle soit possible de recourir.

Parmi les techniques non probabilistes, nous avons opté pour la technique d'échantillonnage « boule de neige ».

*« l'échantillonnage « boule de neige » est une technique qui consiste à ajouter à un noyau d'individu tous ceux qui est en relation avec eux et ainsi de suite. Cette technique est particulièrement utile dans le cas d'une problématique vécue par une population très spéciale, de taille limitée et connue seulement d'une minorité des personnes ».* (Niyongabo(2006.p.45)

L'image « boule de neige » a été donc utilisée simplement parce que l'on compare l'échantillon à une boule de neige que l'on roule et qui croit en taille au fur et à mesure que le cycle se répète. Ainsi, les critères retenus pour le choix de nos sujets d'enquête sont les suivants :

- Habiter la commune Bubabanza
- Avoir sa coépouse sœur ;
- La deuxième femme doit avoir au moins un enfant ;
- Ne pas être veuve.

#### **4.4.2.Préenquête**

En sciences humaines et sociales ; le chercheur procède à une préenquête pour bien préparer l'enquête. La préenquête s'est faite dans le but de nous rassurer de la pertinence de nos objectifs. Le chercheur fait une préenquête pour se rendre compte de la fiabilité de son instrument de collecter des données, c'est à dire la clarté des questions constituant le guide d'entretien. Pour Quivy (1988, p.60),

*« les entretiens exploratoires ont donc pour fonction de mettre en lumière des aspects du phénomène étudié auxquels le chercheur n'aurait pensé spontanément lui-même et à compléter aussi les pistes de travail. »*

Nous remarquons que la préenquête est une phase indispensable pour une recherche qui déroule sur terrain. Quant à Pinto et Grawtz(2001,p.55), « la préenquête consiste à essayer sur un échantillon réduit les instruments (... ..) prévus pour effectuer l'enquête ». Pour cela, notre préenquête a porté sur deux sujets habitant le centre urbain de la commune Bubanza. En date du 8 mars à 14h00', nous nous sommes dirigé vers le domicile abritant deux sœurs

coépouses parce que c'étaient des cas que nous connaissions d'avance. Arrivée à leur domicile, nous y avons trouvé une seule femme que nous avons dénommée A. Après lui avoir annoncé le but de notre visite, A a accepté à son propre gré de nous donner informations relatives à notre sujet d'étude. L'entretien a eu lieu à l'intérieur de la maison et a duré 50minutes.

Après cette séance de notre entretien avec A, nous lui avons demandé où se trouve sa sœur coépouse parce qu'elles partagent le même domicile. Elle nous a répondu qu'elle a l'habitude de rentrer vers 16h00'. Nous avons persévéré pour attendre cette heure-là. Mais elle est rentrée vers 16h20'. Après notre salutation ; nous l'avons appelée en dehors de la maison pour exposer le but de notre présence. Elle nous a dit qu'elle est fatiguée et nous a donné rendez-vous le lendemain à 8h00'. L'entretien avec elle a donc eu lieu le 9 mars 2017 à 8h15' à l'intérieur de sa maison et a duré 47minutes. Nous l'avons dénommée B ; ce jour- là, sa coépouse sœur et son mari étaient déjà partis au travail. Les résultats de cette étape ont prouvé que ces deux sœurs coépouses mènent des relations tendues. Elles effectuent des travaux séparément et préparent le repas séparément même si elles partagent la même maison.

**Tableau 1 : Caractéristiques des sujets de la préenquête**

Cas \ Caractéristiques	Age	Nombre d'enfants	Profession de la femme	Profession du mari	Période de mariage
A	22	2	Cultivatrice	Maçon	5 ans
B	47	5	cultivatrice	Maçon	30 ans

Avant de commencer l'entretien avec chaque préenquêtée, nous avons eu la première tâche de la mise en confiance de cette dernière. Il s'agissait de leur montrer le souci que nous leur réservions de les écouter de façon empathique. Nous leur avons signalé l'objet de notre visite et l'utilité d'utiliser un appareil enregistreur. Nous avons choisi de leur donner des appellations symboliques dans le but de sauvegarder leur anonymat. La première préenquêtée est une femme âgée de 22ans avec 5 ans de mariage. Elle est la deuxième femme de son mari et a deux enfants. La deuxième préenquêtée est une femme âgée de 47ans avec 30ans de mariage et 5ans après que son mari est devenu polygame ; elle a 5 enfants. Le mari de A et B est maçon. Après avoir recueilli les données de cette étape et leur passé en revue, nous avons

remarqué que le guide d'entretien prévu était adéquat et nous avons opté de le maintenir comme il était préétabli. Nous avons alors procédé à la technique de choix des enquêtés.

#### 4.4.3. Déroulement de l'enquête

L'enquête a débuté le 15 mars et a pris fin le 25 mars 2017 sur base des indications que nous avons reçues de la part de B qui nous a montré le groupe des sœurs coépouses dénommées le cas C-D. Elle s'est effectuée sous forme de séances d'entretiens semi-structurés tout en respectant la liberté d'expression de l'enquêtée. Nous tenions à orienter constamment le dialogue dans l'objectif de rester dans la marge de notre enquête en cas d'éloignement au thème ou en cas de blocage. Tout au début de chaque séance d'entretien, nous tenions à présenter à notre interviewé notre projet de travail tout en précisant son caractère et son intérêt scientifique et nous lui garantissons l'anonymat sur les informations qu'elle allait nous fournir. Nous faisons tout cela dans le but de gagner sa confiance. Après quoi, nous lui demandons son aide. En vue de garder fidèlement les informations fournies par nos interviewées, nous nous servions d'un appareil enregistreur pour les recueillir. Le déroulement de l'enquête portait sur six cas auxquels nous avons attribués des noms codés en utilisant des lettres de l'alphabet français.

Mercredi le 15/03/2017 de 14h à 15h36min s'est déroulé notre entretien avec la première femme nommée C qui nous a été indiquée par B. Après notre entretien avec C, D nous a fourni l'information le lendemain à 13h. Quant aux sujets E-F, ils ont été trouvés grâce aux informations données par l'enquêtée D. Nous sommes entretenus avec E le 19/03/2017 après la première messe comme convenu. L'entretien a duré une heure. Ce jour-là, F nous a dit de revenir le lendemain. Nous avons rencontré le cas F en date du 21/03/2017 comme convenu et nous a donné des informations à 15h. Après notre entretien, le cas F nous a indiqué un autre groupe de sœurs coépouses dénommé G-H. L'entretien avec G a eu lieu le 23/03/2017 de 14 heures à 14h40min. L'enquêtée dénommée H nous a donné des informations samedi le 25/03/2017 à 14h à son retour dans les travaux de champs comme convenu.

En effet, après notre entretien avec H, nous avons remarqué que les cas ultérieurs présentaient des propos déjà évoqués par les cas précédents. De ce fait, nous avons remarqué qu'il y a saturation de l'information. A ce sujet, Mucchielli (1991, p.14) précise que :

*«la saturation de l'information (...) est un phénomène qui apparaît au bout d'un certain temps dans la recherche qualitative lorsque les données que l'on recueille ne sont donc*

*rendus inutiles. Ce que l'on récolte alors rentrant dans des cadres déjà connus, on arrêter la recherche ».*

Nous constatons que lorsqu'il y a saturation de l'information, les données de plus sont superflues ou inutiles, donc, il est inutile de les présenter. Après notre enquête, nous devrions montrer à notre enquêtée sa bienveillance et sa franche collaboration en lui disant des mots de remerciements.

**Tableau 2 : caractéristiques des sujets de l'enquête**

Caractéristiques Cas	Age	Nombre d'enfants	Profession de la femme	Professio n du mari	Période de mariage	Vivent dans le même toit familial ?
C	32 ans	2	cultivatrice	Maçon	13ans	C-D : Oui
D	21 ans	2	Cultivatrice	maçon	4 ans	
E	51 ans	7	Commerce- cultivatrice	cultivate ur	30 ans	E-F : Non
F	23 ans	4	Commerçan te	cultivate ur	11 ans	
G	33 ans	4	cultivatrice	commerç ant	14 ans	G-H : Non
H	19 ans	1	cultivatrice	Commer çant	3ans	

#### 4.4.4. Mode de traitement des données

Après avoir fait la collecte des données de l'enquête à l'aide de notre guide d'entretien et l'appareil enregistreur, nous avons dû passer à la retranscription sur des passer dans le but d'harmoniser leur traitement. En fait, après avoir écouté, réécouté attentivement les entretiens enregistrés des sujets étudiés, nous avons lu et relu les notes récoltées émanant de nos observations lors de notre enquête. Dans cette optique, nous avons commencé à transcrire les

enregistrements sonores sur des feuilles de papiers. Nous sommes ensuite passé à l'analyse de leur contenu. L'analyse du contenu est une technique de recherche pour la description objective, systématique et qualitative du contenu manifeste des communications ayant pour but de les interpréter. L'analyse de contenu consiste en un examen systématique et méthodique de documents textuels ou visuels. C'est-à-dire que nous avons soumis le contenu de l'entretien de nos enquêtés à une analyse qualitative.

Ainsi, nous avons regroupé les propos de nos enquêtés, après les avoir passés en revue, en trois thèmes suivants:

- Vécu psychologique des sœurs pour un même mari ;
- Vie relationnelle des sœurs pour un même mari ;
- Gestion de la vie quotidienne des sœurs pour un même mari et leurs perspectives.

#### **4.6. Conclusion**

Au cours de ce chapitre, nous avons d'abord posé notre problématique et défini les objectifs de recherche. Afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixé, nous avons précisé la méthode et la technique de recherche, le terrain et la population d'enquête. Après la phase de préenquête, nous avons déterminé la technique de choix des enquêtés qui a été l'échantillonnage "boule de neige". Nous avons mené l'enquête qui a porté sur six cas. Après la transcription des propos sur des feuilles de papiers, nous les avons passé en revue avant de les présenter.

Ainsi s'achève la première partie de notre travail qui consistait à mettre en évidence les bases théoriques et les considérations méthodologiques de la recherche. La deuxième partie est consacrée à la présentation des cas, à l'analyse des données et à l'interprétation des résultats de l'enquête.

**DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES CAS, ANALYSE DES DONNEES ET  
INTERPRETATION DES RESULTATS**

## CHAPITRE V : PRESENTATION DES CAS

### 5.0. Introduction

Dans ce chapitre, nous présentons les groupes de cas qui ont constitué l'objet de notre enquête. Lors de leur présentation, l'anonymat reste de rigueur. C'est pourquoi, chaque groupe de sujets d'enquête a été dénommé à base des lettres alphabétiques du français. Ainsi, les groupes des cas présentés sont les suivants : C-D, E-F et G-H.

### 5.1. Le groupe C-D

Le groupe C-D est constitué par deux sœurs coépouses et vivant dans le même toit familial. C une femme cultivatrice de la commune Bubanza. Elle est la première femme de son mari et est âgée de 32 ans avec deux enfants au moment de l'enquête. C vit avec sa sœur dans une même maison. Elle s'est mariée il y a 13 ans et vient de passer 4 ans quand son mari a épouser illégalement sa sœur. Son mari exerce le métier de maçonnerie.

Au sujet des sentiments qu'elle éprouve vis-à-vis de cette situation de partager le mari avec sa sœur, le cas C s'est exprimé en disant qu'elle sent mal car elle a de mauvaises pensées qui rongent son cœur. Elle mène une vie de mépris puisque même sa mère qui devrait le consoler l'a abandonné. Il a un sentiment de malaise du fait du mépris de sa sœur. Elle souffre aussi parce que sa mère l'a abandonné.

Cela étant, c'est un cas de viol qui a fait son mari fait illégalement seconde noce. C nous a indiqué que son mari était déjà un coureur de jupons, mais qu'elle ne s'attendait pas à ce qu'il pouvait violer sa petite sœur. Dans cette perspective, C est devenue découragée avec une perte d'estime de soi. Elle aurait opté pour le divorce si elle ne considérait pas l'avenir de ses enfants. D'ailleurs, elle indique que la sexualité conjugale reste à désirer puisque son mari ne la fréquente pas comme il faut étant donné qu'il passe tant de temps avec sa sœur coépouse.

Concernant ses relations avec sa coépouse et son mari, C a indiqué qu'elle n'a pas de bonnes relations ni avec sa sœur ni avec son mari. De même, elle témoigne que sa mère la déconsidère parce que cette dernière l'accuse de complicité dans cette situation d'infidélité de son mari. Pour vivre, C essaie de recourir ici et là seule le pain quotidien de ses enfants. Elle fait des travaux champêtres et du commerce ambulancier quelquefois pour tenter de survivre.

Elle a indiqué qu'elle prépare séparément la nourriture avec sa coépouse. Dans l'avenir, C aimerait que sa petite sœur coépouse soit logée ailleurs.

D est une femme cultivatrice de la commune Bubanza. Elle est la deuxième femme de son mari et est âgée de 32 ans avec deux enfants au moment de l'enquête.

Au sujet des sentiments qu'elle éprouve vis-à-vis de sa situation de partager le mari avec sa grande sœur, D a indiqué qu'elle a un sentiment de culpabilité puisqu'elle voit qu'elle est devenue un obstacle pour l'épanouissement de sa grande sœur. En outre, elle a honte devant les autres femmes du fait que ces dernières n'admirent pas la façon dont elle s'était comportée. Même si elle a été violée, sa mère a rejeté ses explications y relatives et a opté de l'abandonnée parce qu'elle la qualifie de traître.

Concernant la situation conjugale, D se réjouit du fait que son mari la fréquente souvent, selon sa sollicitation. Même lorsque son mari se trouve chez sa grande sœur coépouse, « D » ne fait qu'un bip téléphonique et son mari quitte sa première femme en guise de réponse à l'appel de D. Dans ce cas, D indique qu'elle est satisfaite au niveau la sexualité conjugale.

Concernant ses relations avec sa grande sœur coépouse, D a indiqué que même si elle partage la même maison avec sa grande sœur, elles entretiennent de mauvaises relations. Elles se trouvent souvent en conflit et D a indiqué qu'elle use de la force pour se donner le matériel domestique. Pourtant, elle indique qu'elle a de bonnes relations avec son mari puisque ce dernier lui donne tout ce dont elle a besoin.

Pour vivre, D a indiqué que son mari lui donne tout le nécessaire. Dans l'avenir, D souhaiterait que son mari lui cherche son propre appartement ; elle ne souhaite plus partager la maison avec sa grande sœur.

## **5.2. Le groupe E-F**

Le groupe E-F est constitué par deux sœurs coépouses et ne partageant pas le même toit familial. E est une femme cultivatrice de la commune Bubanza et fait aussi le commerce du charbon. Elle est la première femme de son mari et est âgée de 51 ans avec sept enfants au moment de l'enquête. Elle s'est mariée à 21 ans et passe 11 ans en situation de coépouse avec sa sœur. Elle ne partage pas la même maison avec sa petite sœur coépouse. Son mari est un cultivateur.

Au sujet des sentiments qu'elle éprouve vis-à-vis de sa situation de partager le mari avec sa petite sœur, E a indiqué qu'elle a un sentiment de frustration puisque l'avènement de sa petite sœur a fait qu'elle manque certains biens que son mari lui donnait auparavant. De même, elle est fortement débordée et déconsidère énergiquement le fait que c'est sa petite sœur qui est devenue sa coépouse. Elle se un sentiment d'inutilité du fait que son mari ne l'accorde pas l'honneur qu'il la donnait avant la polygamie. Elle a indiqué que c'est plus pire comparativement aux coépouses non sœurs. E nous a fait signaler que son mari se justifie en disant qu'il recherchait la naissance d'un garçon. Signalons qu'avant l'avènement de sa sœur, E avait cinq enfants et toutes étaient des filles. Mais, elle a eu la chance d'avoir les deux garçons plus tard. Elle a de mauvaises relations avec son mari et sa sœur coépouse.

Concernant la sexualité conjugale, E reste insatisfaite puisque son mari la fréquente quelquefois de façon rare. Dans ce cas, E a indiqué qu'il lui est devenu impossible de se retenir et elle a pris la décision de se livrer dans le concubinage. Puisqu'elle reste insatisfaite de la relation conjugale avec son mari comme auparavant, cela l'a poussé d'aller ailleurs pour la recherche d'autres hommes.

Pour tenter de satisfaire ses besoins fondamentaux, elle fait des travaux champêtres et vend du charbon. Elle a indiqué qu'elle ne peut pas divorcer malgré l'infidélité du mari.

F est une commerçante d'huile du palmier et des fruits résidant en commune Bubanza. Elle est deuxième femme de son mari et est âgée de 28 ans avec quatre enfants au moment de l'enquête. Au sujet des sentiments qu'elle éprouve vis-à-vis de sa situation de partager le mari avec sa grande sœur, F a indiqué qu'elle a un sentiment de regret et d'abandon puisqu'elle voit que toute sa famille l'a abandonnée et déconsidéré. Elle a de problèmes familiaux et pense qu'elle aurait dû ne pas le faire pour attendre un autre mari. De même, F connaît un sentiment de honte puisqu'elle ne veut pas s'approche là d'autres femmes se regroupent. Concernant la sexualité conjugale, F indique qu'elle est satisfaite puisque son mari se préoccupe souvent d'elle au détriment de sa grande sœur coépouse. La cause qui a provoqué cette polygamie est la recherche d'un enfant garçon d'une part et l'habitude de la région qui tolère culturellement le concubinage d'autre part.

En cas de relations qu'elle tisse avec d'autres, F a indiqué qu'elles sont mauvaises avec sa grande sœur coépouse mais qu'elles sont bonnes avec son mari. Dans la vie de tous les jours, F ne fait que le commerce pour assurer sa survie. Elle envisage un meilleur avenir puisqu'elle voit que son mari l'aime encore et lui donne ce dont elle a besoin.

### 5.3. Le groupe G-H

Le groupe G-H est constitué par des sœurs coépouses ne partageant pas le même toit familial. G est une femme de la commune Bubanza ayant 33 ans et 4 enfants au moment de notre enquête. Elle est cultivatrice et a 14 ans de mariage ; son mari a épousé sa petite sœur il y a 3 ans. Elle ne partage pas la même maison avec sa petite sœur coépouse ; son mari est un commerçant. Au sujet des sentiments qu'elle éprouve vis-à-vis de sa situation de partager le mari avec sa petite sœur, G a indiqué qu'elle a un sentiment de désespoir et de honte puisqu'elle voit que son mari ne l'aide en rien et gaspille la richesse familiale alors qu'ils avaient conjugué les efforts ensemble dans sa recherche. En outre, G connaît un sentiment de jalousie du fait que sa petite sœur coépouse s'accapare de son mari. Elle va jusqu'à souhaiter la mort de son mari. Quant à la sexualité conjugale, G évoque que le temps à partager avec son mari est réduit, ce qui occasionne son insatisfaction. Mais elle essaie de se retenir pour ne pas s'adonner aux autres hommes. La cause qui a provoqué cette polygamie serait la richesse de son mari.

En cas de relations quotidiennes, G a indiqué qu'elles sont mauvaises avec sa petite sœur coépouse mais qu'elles sont moyennement bonnes avec son mari. Dans la vie de tous les jours, G est une cultivatrice et a un terrain suffisant pour cultiver. Elle place son avenir dans les mains de Dieu puisqu'elle considère que la situation de polygamie occasionne maintes difficultés.

H est une femme de la commune Bubanza âgée de 19 ans, avec 1 seul enfant au moment de notre enquête et est cultivatrice.

Au sujet des sentiments qu'elle éprouve vis-à-vis de sa situation de partager le mari avec sa grande sœur, H a indiqué qu'elle se sent un abandon car sa mère l'a abandonné n'a pas été contente du fait que ses deux filles partagent un même mari. Quant à la sexualité conjugale, H évoque que le temps à partager avec son mari est suffisant, ce qui occasionne sa satisfaction sexuelle. Le fait que son mari est devenu polygame, H a indiqué que cela serait lié à de richesses suffisantes qu'il détenait. En cas de relations qu'elle tisse avec son mari et sa sœur coépouse, H a indiqué qu'elles sont mauvaises avec sa grande sœur coépouse mais qu'elles sont bonnes avec son mari. Dans la vie de tous les jours, G fait des travaux champêtres et entretient du bétail qu'elle possède. Elle envisage un meilleur avenir du fait qu'elle connaît moins de difficultés économiques.

#### 5.4. Conclusion

Ce chapitre qui était centré sur la présentation des groupes de cas concerne par les objectifs de recherche. Cela nous a permis d'appréhender le vécu psychosocial des sœurs coépouses. Nous avons présenté les cas par groupe de sœurs coépouses. Nous avons pu remarquer que certaines de nos enquêtées, surtout les premières femmes, sont victimes de la situation polygamique de leur mari. Nous avons présenté trois groupes de cas, donc 6 cas de femmes, deux à deux coépouses. Après cette présentation des groupes de cas, il importe d'analyser et d'interpréter les informations recueillies lors de l'enquête. Le chapitre suivant explore le vécu psychologique des sœurs pour un même mari.

## CHAPITRE VI : VECU PSYCHOLOGIQUE DES SOEURS POUR UN MEME MARI

### 6.0. Introduction

Le fait que deux sœurs partagent un même mari peut déclencher certaines difficultés psychologiques chez l'une ou l'autre de ces dernières. Le présent chapitre montre les différentes circonstances favorisant la polygynie sororale, la vie affective des sœurs coépouse ainsi que leur vie sexuelle.

### 6.1. Circonstances favorisant la polygynie sororale

Le mode de vie des membres d'une famille diffère de celui d'autres membres d'une autre famille. Selon nos enquêtées, les circonstances qui peuvent faire qu'une femme partage un mari avec sa sœur peuvent être le viol, l'infidélité du mari guidé par les visites familiales, la richesse liée à la surproduction ainsi que le fait de mettre au monde des filles seulement.

En effet, quand une fille se marie, la famille d'origine rend visite les jeunes mariés dans le but de renforcer les relations familiales. La jeune mariée bénéficie des visites de ses grands ou petits frères *et/ou* de ses grandes ou petites sœurs. Dans ce cas, certaines de ces filles ou ce garçon peuvent séjourner chez leur beau-frère. C'est ainsi que certaines jeunes filles peuvent s'adonner sexuellement ou subir des violences sexuelles de la part de leur beau-frère. Dans cette perspective, C a indiqué ce qui suit : « *Umugabo wanje yari asanzwe yiruka inyuma y'abakobwa, mugabo sinarinzi ko yo/ashye ku nguvu mutoyi wanje. Ni ubusambanyi bwawe bwatumye amparika.* ».

Ce qui traduit de cette façon : « *Mon mari était déjà un coureur de jupons, mais je ne m'attendais pas à ce qu'il pouvait violer ma petite sœur. C'est l'infidélité qui l'a poussé à poser un tel acte.* ». Nous constatons que le mari de C avait déjà de mauvais comportements du fait sa première femme déclare qu'elle a des preuves qu'il lui est infidèle. Elle le constatait à travers les relations qu'il tissait avec d'autres filles du milieu environnant. Cette habitude du mari de « C » d'être infidèles est éclairée finalement par le fait d'épouser sa petite sœur D. Cette dernière le confirme en ces termes : « *Jewe uko naza kuramutsa mwenewacu, muramwanje yahenger a mukuru wanje atariho ari, agaha amahera abana ngobaje kugura amashokora agaca amfata kunguvu. Amaze ku ntera inda muhira banka kunyakira ngo na ntware.naciye nguma aho nemera kuba umugore wiwe wa kabiri kuko ntahandi nari kuja.* »

Ce qui veut dire : « *Moi, chaque fois que je rendais visite à ma grande sœur, son mari profitait de son absence et me violait après avoir donné de l'argent à ses enfants pour aller acheter des chocolats. Après m'avoir engrossé, ma famille a refusé de m'accueillir et l'a forcé de m'épouser, j'ai pris la décision d'y rester et d'être sa deuxième femme* ».

Nous constatons que D a été forcée d'être mariée puisqu'elle a été violée et elle n'avait d'autres choix que de rester chez sa grande sœur parce que sa famille ne l'a pas comprise et l'a abandonnée. Certaines famille des victimes du viol forcent l'auteur à épouser ces dernières comme nous venons de le voir chez D et cela a une répercussion sur la vie des coépouses comme Nisabwe (2006, p.47) le précise :

*«l'attitude de certains parents face au viol de leur fille consiste à contraindre l'agresseur à épouser la victime. Cela ne peut qu'hypothéquer le bonheur et le devenir de la femme qu'elle sera amenée à vivre ».*

La recherche des garçons peut être aussi la cause d'infidélité dans certaines familles. E l'exprime de cette manière : « *Umugabo wanje yatwaye mutoyi wanje afise intumbero ko avyara abahungu kuko yaguma ambwira ko ata mugore ndimwo, ngo nshaka kumuhonya, ngo ndutwa na mwene wacu kuko wewe yari yamaze kuvyara umuhungu.*» Ceci se traduit de cette manière : « *Mon mari s'est unis à ma petite sœur dans le but d'avoir des garçons parce qu'il me harcelait souvent par des mots en me disant que je suis obstacle à sa descendance disant que je suis sans importance comparativement à ma petite sœur qui avait déjà un enfant de sexe masculin* ».

Nous trouvons que la progéniture de même sexe pour E a poussé son mari d'amener sa petite sœur dans le but d'avoir les garçons. Le mari de E attache moins d'importance à la descendance uniquement féminine. Pour F, c'est seulement l'amour qui est à la base de son union avec le mari de sa grande sœur « E ». Voici comment elle s'exprime : « *Jewe yarankunda kandi nanje naramukunda, ambwira ko ashaka ko ndamuvyarira agahungu kuko mwene wacu yari afise abakobwa gusa. Naremeye kuko nabona ko atangorane irimwo kuko nabona hariho n'abandi bagabo bafise abagore barenga umwe* ». Ce qui veut dire : « *Il m'aimait et je l'aimais, il m'avait demandé la main dans le but de lui donner un garçon puisque ma grande sœur avait seulement des filles. J'ai accepté du fait que je n'y voyais aucun problème parce qu'il y avait d'autres hommes qui avaient plus d'une femme* ».

Nous constatons que la recherche des garçons a poussé le mari de E à amener sa petite sœur « F ». La région qui tolère la polygamie a aussi poussé F à s'adonner au mari de sa grande sœur.

Quant à G, la richesse a été à la cause pour son mari de s'unir à sa petite sœur H. Cette idée est appuyé par cette dernière comme suit : « *Yantwaye kuko yari afise ivyo aduha ; erega nabona mwene wacu ataco abuze, yapfuye kunsaba ko twokwubakana nca ndemera kuko nanje nabona ko ngiye kubaho neza* ». Traduisons : « *Il m'avait épousé parce qu'il avait des richesses suffisantes ; en fait, je voyais que ma grande sœur a tout, son mari m'avait demandé de s'unir avec lui et j'avais vite accepté parce que je voyais que ma vie serait meilleure* ».

Nous remarquons que, certaines gens, après avoir eu une grande richesse, décident de s'unir à d'autres femmes. A ce sujet, Ntabona (1992, p.11) indique que « *plus on a de l'argent, plus on pense qu'on doit multiplier des femmes* ». Certaines jeunes filles profitent des richesses et s'unissent aux maris d'autres femmes. En un mot, nous pouvons dire que les circonstances conduisant à la polygamie peuvent être le viol commis par le mari, la richesse du mari et la recherche d'un enfant du sexe masculin.

## **6.2. La vie affective des sœurs coépouses**

Etant donné que le fait de partager le mari entre les sœurs est une polygamie comme tant d'autres, la femme qui vit cette situation, d'après nos enquêtées, peut connaître beaucoup de difficultés. Au niveau affectif, bon nombres de sentiments comme le sentiment de culpabilité, de mépris, de malaise, de honte, de jalousie, de frustration, d'abandon, de regret et d'inutilité se font sentir chez elle. Une femme partageant le mari avec sa sœur éprouve de la honte quand elle est avec les autres femmes, les compagnons et les voisins. Les propos de C l'illustrent : « *Jewe ubuzima mbayemwo ubu ni bubu cane, numva n'isoni kuko abantu bose babona umengo ni jewe ntari nzi gufata neza umugabo, bituma amparika* ». Ce qui veut dire : « *La vie que je mène aujourd'hui est tellement difficile, je me sens honte car tout le monde me critique disant que je ne savais bien entretenir mari, ce qui le pousserait à s'unir à ma petite sœur.* » C mène une vie difficile et éprouve de la honte devant les autres femmes, elle se voit qu'elle n'est pas une femme digne de son nom. Ace sujet Sillamy (1983, p.937) dit ceci : « *la honte est un sentiment pénible de son infériorité, son indignité, ou de son humiliation devant l'autrui.* » C se sent inférieure aux autres femmes et voit toujours qu'elle est objet de critique.

Parlant du sentiment de la honte, D ajoute ceci : « *Ubu ndamaramara nkabura uko ngira, nta n'uwundi mugore nshaka ko tuvugana, incuti n'abagenzi ntawukimpa nirwere, mama nawe ngo ndi ikimenabanga.* » Ce qui veut dire : « *Pour le moment je sens la honte et je manque quoi faire, je ne veux parler à personne parmi d'autres femmes, les amis et les connaissances m'ont abandonné de même que ma mère qui me considère comme une traître.* » Ici, la honte que D éprouve fait qu'elle s'écarte d'autres femmes et connaissances. De même, F dit que lorsqu'elle est en train de mener des causeries avec d'autres femmes et qu'elles évoquent le cas de polygamie, elle sent la honte et se retire d'elles.

La situation de partager le mari avec sa sœur peut faire que cette dernière éprouve un sentiment de culpabilité. Pour D, le fait de partager le mari avec sa grande sœur est une situation qui la pousse un sentiment de culpabilité. Elle s'exprime en disant ceci : « *Ntiwumve naho umugabo ankunda, nibutse ko mparitse mwenewacu, ndababara mu mutima kubera tuguma turabana nabi na mwene wacu kandi ata kibi yari bwangirire kandi nanje ntabishaka* ». Ce qui signifie : « *Même si mon mari m'aime, quand je me rappelle que je suis coépouse à ma grande sœur, sans me consentement, je me sens mal du fait que nous restons en conflits avec elle alors qu'elle ne m'avait fait aucun mal* ».

Nous constatons que D éprouve un sentiment de culpabilité. Elle est venue agacer sa grande sœur innocente, donc cette dernière ne lui avait fait aucun mal. En outre, F trouve qu'elle coupable lorsqu'elle indique ces propos : « *Jewe niyumva nabi kuko umuryango wose wacye umpeba, nsigara nibaza nti iyo ndeka kumujako sinari kubura uwundi* ». Ce qui signifie ceci : « *Je me sens mal parce que toute la famille me déconsidère, pour le moment, je suis dans des pensées me disant qu'il fallait laisser ce mari pour attendre un autre* ». Nous remarquons que F éprouve un sentiment de culpabilité parce qu'elle voit qu'elle a fait un mal, ce qui ne lui plaît pas.

Le sentiment d'abandon se fait sentir pour nos enquêtées. A ce propos, D l'éclaircit de cette manière : « *Incuti n'abanzi ntibakimpa ntirwere kuko bambona ko ndi ikimenabanga* ». Ce qui se traduit de cette façon : « *Les amies et les connaissances m'ont abandonné parce qu'elles me considèrent comme une femme effrontée* ». Ce sentiment d'abandon est éprouvé aussi par « F » qui a été abandonné par sa mère. Elle l'indique en disant ceci : « *Mama yari yankuyeko amaboko na mbere ngo navyariye i muhira, ubu ho vyacye vyunyuka* ». Ce qui signifie comme suit : « *Ma mère m'avait déjà délaissé du fait que j'étais une fille mère, pour le moment, elle a renforcé cette attitude* ».

Par ici, F souligne que le fait d'être une coépouse avec sa grande sœur a renforcé l'attitude de sa mère de se de se détacher totalement d'elle. C'est la même idée pour C qui voit que sa mère ne s'intéresse plus d'elle.

Le sentiment de jalousie se fait aussi sentir par nos enquêtées. Nous le constatons dans les propos de E quand elle indique ceci : « *Mbayeho ubuzima bubu kubera uwo mwene wacu bigatuma n'umugabo ntakimwiyumvamwo, nkibaza nti iyo apfuma apfa tukamubura twese* ». Ce qui se traduit de la façon suivante : « *Je mène une vie malheureuse à cause de ma petite sœur et cela me pousse à développer la haine envers mon mari, je souhaite des fois qu'il meure pour que nous le perdons toutes.* »

Le sentiment de jalousie développé par E envers sa coépouse sœur va jusqu'à souhaiter la mort de son mari. De même, F a indiquée ce qui suit : « *Mbe sha mwene wacu ko yiganje, jewe hari ico mfise, n'inzu twahora dupangishije baranse kuyimpa ngo ndayibemwo, ngira yamuhaye imiti ko umugabo ataco abivugako* ». Traduisons : « *Ma grande sœur est autoritaire, moi je n'ai rien, on n'a même refusé de me donner la maison de notre loyer, peut-être que mon mari a pris des gris-gris parce qu'il reste indifférent* ». Le sentiment de jalousie est développé ici parce que l'une des sœurs coépouse accuse l'autre comme étant la source de son malaise. Nous constatons que les coépouses sœurs ont de jalousie entre elles. A ce sujet Nizigama(1988) dit :

« *Les coépouses se jalouent et se détestent soit que l'une croit que l'autre est plus aimée de son mari, soit qu'elle a une propriété fertile (...).c'était si fort que même, dans certains cas, deux sœurs mariées à un même polygame ne soient pas exemptes de cette jalousie* ».

Au point relatant des sentiments d'inutilité, E avance qu'elle est abandonnée et se voit qu'elle est inutile. Elle l'exprime en ces termes « *Nta migenderanire dufitaniye n'umugabo, jewe yarantaye nk'iyarara, umenga sinkiri umuntu, mbona ko ataco nkimaze* ». Ce qui se traduit de cette façon : « *Les relations avec mon mari sont réduites, il m'a déconsidéré, on dirait que je ne suis plus une femme comme les autres, je ne vau rien* ». Nous constatons que E se déconsidère et se voit comme quelqu'une qui a perdu de la valeur envers son mari. Elle développe dans ce cas un sentiment d'abandon et d'inutilité.

Quant à F, elle éprouve un sentiment de frustration du fait qu'elle voit qu'il y a des choses qu'elle ne bénéficie pas à cause de sa grande sœur coépouse. Elle s'exprime en ces termes :

« *Duhuye na mwene wacu numva ishavu ukamenga no kugwana tworwana kubera atagomba ko hari ivyo ntorana ku matungo y'umugabo* ». Ce qui se traduit de la manière suivante : « *En croisant ma grande sœur coépouse, j'éprouve une frustration et je pense même à la battre puisqu'elle ne veut pas que j'hérite aux biens de mon mari* ». Nous constatons que F reste frustrée parce qu'elle voit qu'il y a des privilèges qu'elle ne bénéficie pas même si elle partage le même mari avec sa grande sœur.

Le sentiment de haine ne manque pas pour les sujets d'enquête. A ce propos, D avance ceci : « *Umugabo wanje arankunda, aragerageza kumfata neza, mugabo ntibimpimbara ; iyo nibutse ko naharitse mwenewacu ntabishaka, numva ndamwanse* ». Ce qui veut dire :

« *Mon mari m'aime et prends soins à tous mes besoins, mais ça ne me plaît pas ; quand je me souviens que je suis devenue coépouse à ma grande sœur à contrecœur, j'éprouve un sentiment de haine envers mon mari* ».

Ici, D éprouve un sentiment de haine du fait qu'elle est devenue coépouse de C après avoir été violée. Cette situation a développé chez elle un sentiment de haine envers son mari malgré les soins qu'il porte envers elle.

En définitive, nous venons d'explorer l'image du soi de la femme partageant le mari avec sa sœur. Nous avons vu que certaines de nos enquêtées ont une image négative d'elles-mêmes.. Il convient de voir comment la femme partageant le mari avec sa sœur vit la sexualité conjugale.

### **6.3. La vie sexuelle des sœurs coépouses**

La sexualité conjugale est une nécessité pour les conjoints et un pilier pour le couple. Selon le site : [www.bladi.info/treads/femmes/fr](http://www.bladi.info/treads/femmes/fr) consulté le 11/7/2017 à 14h 55" : « *le sexualité est extrêmement importante dans un couple et que si ça ne va pas à ce niveau peut influencer le reste et gâcher la relation* ». Dans la famille, le besoin sexuel entre les conjoints peut ne pas être satisfait suite à un ou plusieurs facteurs. Les alcooliques, les fumeurs, ceux qui rentrent tard la nuit, ceux qui ont beaucoup de partenaires, ceux qui souffrent de certaines maladies, etc. peuvent ne pas remplir convenablement leur rôle conjugal. Mais, il y a d'autres cas des couples qui restent satisfaits malgré que l'un des deux ait plus d'un partenaire. Dans cette optique, certaines femmes partageant le mari avec leurs sœurs sont soit satisfaites ou soit insatisfaites dans leur sexualité conjugale. Sur ce sujet, C indique qu'elle insatisfaite au détriment de sa petite sœur D. Elle l'exprime comme suit : « *Kera aho namushakira hose*

*naramuronka, ubu naho aragenda akamara nk'indwi yose mu cumba c'uwo mutoya wanje nanje jenyene* ». Ce qui se traduit de la manière suivante : « *Auparavant, je rencontrais mon mari régulièrement, mais maintenant, il peut passer toute une semaine dans la chambre de ma petite sœur coépouse et je reste seule* ».

Nous constatons que C reste seule alors qu'elle devrait être avec son conjoint. Pourtant, sa petite sœur déclare le contraire dans ces mots : « *Mu buzima bw'imibonano mpuzabitsina sinidoga kuko naho umugabo wanje arara kwa mwenewacu, ndamwipfuje, mpfa kumubipa aca aza, sinirwa ndahangayika* ». Ce qui se traduit de cette façon :

« *Dans la vie conjugale, je ne me lamente pas parce que même si mon mari passe une nuit à la chambre de ma grande sœur, une fois que je lui fais un bip téléphonique, il y quitte et me rejoint immédiatement* ».

Nous constatons que D est satisfaite en ce qui est de la sexualité conjugale puisque son mari la fréquente à tout moment.

Comme le cas C, E reste insatisfaite au point de vue sexuel. Elle l'exprime de cette façon : « *Urazi ishavu ngira ryo kwipfuzza ico nahora ndonka ! Ubu ndipfuzza umugabo wanje nkamubura. Ndagerageza kwihangana ariko hari igihe vyanka nkarondera uwumfasha akamara ivyiyumviro* ». Ce qui se traduit de la manière suivante :

« *Je suis tellement frustrée puisque mon mari ne me fréquente plus ! Je pense à lui mais en vain. J'essaie de me retenir mais des fois cela m'est impossible et je cherche un autre homme pouvant satisfaire mon besoin sexuel* ».

Nous constatons que E reste dans l'insatisfaction sexuelle puisque son mari ne la fréquente plus. Pourtant, sa petite sœur F que sa vie sexuelle est comparable à celle d'une femme en situation monogamique. Elle trouve que son mari a abandonné totalement sa grande sœur et ne s'occupe que d'elle seulement.

Concernant la situation de G sur le point de vue sexuel, elle indique qu'elle est déjà habituée à l'horaire adopté par son mari pour la fréquenter. De ce fait, elle déclare qu'elle est moyennement satisfaite en ces termes : « *Ku bijanye n'imibonano mpuzabitsina, nta ngorane nkigira, nza naramaze kumenyera, ubu ndazi ibihe antahira, nkihangana kugeza agarutse, ahubwo mbere ivyo ndavyibuka iyo mbonye imisi yo kuza yegereje* ». Ce qui se traduit de la manière suivante :

*« En ce qui concerne les rapports sexuels, je n'ai plus de problèmes, je suis déjà habituée à son horaire, je me retiens jusqu'à ce qu'il revienne, et d'ailleurs le désir sexuel revient quand ses jours de retour approchent ».*

Nous remarquons que G n'a pas beaucoup de problèmes relatifs à la sexualité parce qu'elle connaît l'horaire des visites de son mari. Sa petite sœur avance la même chose en disant qu'elle s'est adonnée au mari de sa grande sœur en ayant en tête qu'elles devraient le bénéficier toutes. En un mot, une femme partageant le mari avec sa sœur est satisfaite sexuellement quand elle convoitée par son mari. En outre, quand elle est au courant de l'horaire que son mari doit la fréquenter. Elle dit qu'elle est moyennement satisfaite au niveau sexuel. Pourtant, quand cette femme partage avec sa sœur la même maison ou quand elle est délaissée, dans ce cas, elle reste dans l'insatisfaction sexuelle.

#### **6.4. Conclusion**

Ce chapitre avait pour but d'explorer vécu psychologique d'une femme partageant le mari avec sa sœur. Nous avons découvert les circonstances favorisant cette polygynie sororale comme la richesse, le viol et la recherche d'un enfant du sexe masculin. De plus, nous avons vu qu'une telle catégorie de femme développe des sentiments de honte, de culpabilité, d'abandon, de jalousie, d'inutilité et de frustration. Elle est satisfaite sexuellement quand elle est convoitée par son mari et quand elle est au courant de l'horaire des visites de son mari. Au contraire, quand elle partage avec sa sœur la même maison ou quand elle est délaissée, elle reste dans l'insatisfaction sexuelle. Il convient par la suite de mettre l'accent sur ce qui est en rapport avec la vie relationnelle d'une femme partageant le mari avec sa sœur.

## CHAPITRE VII : VIE RELATIONNELLE DES SŒURS POUR UN MEME MARI

### 7.0. Introduction

Toute personne vit en interdépendance avec d'autres. Elle doit nouer des relations avec ces dernières dans la vie de tous les jours. De même, une femme partageant un mari avec sa sœur est invitée de nouer des relations avec les autres. Dans ce chapitre, nous évoquons les relations entre les coépouses sœurs, les relations des coépouses sœurs et leur mari ainsi que celles des coépouses sœurs avec leur mère.

### 7.1. Relations entre sœurs coépouses

Dans la vie courante, lorsque deux personnes possèdent ensemble un bien ou des biens, elles discutent comment partager équitablement ce ou ces bien(s). Lorsqu'elles parviennent à mettre en commun accord, chacune part avec son dû et ne se lamente pas. Au cas contraire, ce ne sont que de lamentations. De même, les coépouses sœurs peuvent se concerter comment elles peuvent vivre leur situation. Dans ce cas, elles connaissent de bonnes relations et les cas de taquinerie et de chicanerie deviennent de plus en réduits. Pourtant, lorsqu'il n'y a pas eu de concertation entre les sœurs partageant le mari, des cas de mésentente n'en manquent pas, ce qui témoigne des relations tendues entre ces sœurs coépouses.

Certaines enquêtées ont indiqué qu'elles nouent de relations peu tendues. A ce propos, G indique ceci : « *Imigenderanire na mwene wacu irasanzwe si nk'uko yahora, anciye iruhande, arandamutsa nanje nkamuramutsa kandi umugabo wacu aratugendera twese* ». Ce qui se traduit de la manière suivante : « *Nos relations avec ma sœur coépouse sont simples comparativement auparavant, quand nous nous croisons, elle me salue et je fais de même sans oublier que notre mari nous visite nous toutes* ».

Nous constatons que G et H continuent à se donner des salutations en cas de rencontre. Cette idée est renforcée par H quand elle indique ceci : « *Jewe na mwenewacu nitubanye nabi cane kuko ntawushwanira uwundi, umwe umwe wese yamuhaye ivyiwe* ». Ce qui veut dire : « *Moi et ma grande sœur, nous ne chamaillons pas, nous menons des relations simples, notre mari a donné à chacune sa part* ». Même si elles partagent un même mari, G et H nouent des relations sont socialement bonnes puisque chacune indique qu'elle bénéficie une certaine part sur la propriété de son mari.

Par contre, pour le groupe des cas C et D, nous remarquons que leurs relations sont tendues. Voici comment C l'indique : « *Nta migenderanire yiwe nkeneye, iyo twagiraniye narabonye ico yavuyemwo* ». Traduisons : « *Je ne veux plus nouer des relations avec elle, j'ai vu le sort de celles que nous avons menées auparavant* ». Nous constatons que les relations entre C et D ne sont pas bonnes.

De même, E et F affichent les relations tendues. Nous le constatons à partir des propos de E suivants : « *Mbega nyagihemu twovugana iki !* » Traduisons : « *Ce ne vaut pas la peine de dialoguer avec cette traître* ». Cette idée est renforcée par F lorsqu'elle indique ceci : « *Mwengewacu nta na yambu duhana* ». Ce qui se traduit de cette façon : « *Nous ne nous donnons même pas un bonjour avec ma grande sœur coépouse* ».

Nous remarquons que relations pour ces derniers cas sont nourries d'une répulsion et de haine, donc, elles ne sont pas bonnes. En bref, les relations entre les sœurs coépouses dépendent largement de la façon dont elles mènent leur vie familiale et la façon dont leur mari les traite. Les relations deviennent tendues quand l'une des coépouses trouve qu'elle est injustement traitée. Mais, si elle prouve le contraire, les relations entre elles restent bonnes.

## **7.2. Relations des sœurs coépouses et leur mari**

Les relations entretenues par les coépouses sœurs se manifestent à travers le partage des biens familiaux et le temps consacré par le mari à chacune de ses femmes. Les enquêtées ont indiqué que chacune des sœurs coépouses souhaite s'accaparer seule du mari. Dans ce cas, la communication entre le mari et l'une des coépouses sœurs est renforcée ou réduite. A ce propos, C indique ceci : « *Imigenderanire n'umugabo wanje yarahindutse. Kera twarayaga, tugapanga imigambi hamwe, mugabo ubu ntakimvugisha kuko yarantaye, nitugihuza ivyiyumviro* ». Ce qui se traduit de cette manière : « *Les relations avec mon mari ont changé. Auparavant nous dialoguions, nous préparions ensemble des projets, mais actuellement, il m'écarte, nous n'avons plus les mêmes avis* ». Ici, nous constatons que les relations entre C et son mari se révèlent négatives du fait de ce manque de communication entre elles et du fait que C indique que son mari ne l'a pas délaissée au profit de sa petite sœur D.

Pour D, même si son mari l'aime et lui donne ce dont elle a besoin, elle n'est pas contente puisqu'elle se souvient qu'elle est devenue la coépouse de sa grande sœur à cause du viol.

Elle s'exprime de cette manière : « *Umugabo wanje arankunda kandi ampa vyose mugabo sindamwiyumvamwo nibutse ko yantwaye amfashe ku nguvu.* » Traduisons : « *Mon mari m'aime et me donne ce dont j'ai besoin, mais moi je l'aime pas parce qu'il m'a violé* ». Les cas de viol peuvent laisser une blessure à la personne et cette dernière peut développer un sentiment de haine envers l'auteur du viol. Ceci se remarque dans la situation du mari de D qui essaie de la tranquilliser, mais en vain. Le cas E indique que ses relations avec son mari sont pour le moment inexistantes : « *Ntamigenderanire tugifitaniye, ubu yantanye abana* ». Ce qui se traduit : « *Nous n'avons plus de relations avec mon mari, il m'a abandonné seul avec les enfants* ».

Nous constatons que les relations E et son mari sont inexistantes puisqu'elle déclare qu'elle a été abandonnée. Pourtant, F indique qu'elle entretient de bonnes relations avec son mari. Elle l'indique de cette manière : « *Jewe umugabo wanje tuvugana neza kandi tubanye neza ntangorane dufitaniye* ». Cela veut dire : « *Nous dialoguons bien avec mon mari et nous cohabitons bien* ». Nous constatons que les bonnes relations sont caractérisées par l'entente, la bonne cohabitation et le dialogue. Pour H ; du fait qu'elle est la femme préférée, elle se rejoint de cette situation et entretient de bonnes relations avec son mari. Elle s'exprime comme suit : « *Jewe umugabo wanje dufitaniye imigenderanire myiza, uko yandeheje ankunda n'ubu niko akinkunda* ». Ce qui se traduit de cette façon : « *Nous avons de bonnes relations avec mon mari parce qu'il me traite bien au même titre qu'il le faisait au cours des fiançailles* ». Nous voyons que les bonnes relations ont continué entre « H » et son mari depuis le temps des fiançailles jusqu'au moment de l'enquête.

En bref, les relations entre les coépouses sœurs et leur mari peuvent être éphémères, inexistantes ou bonnes selon que la femme est victime de viol, délaissée ou préférée.

### **7.3. Relations des sœurs coépouses et leur mère**

La mère occupe une grande place aux yeux de ses enfants. Les premiers soins de l'enfant sont donnés par sa mère. Son rôle principal est d'aimer ses enfants en les couvrant de tendresse.

C'est à partir de l'affection maternelle que l'enfant reçoit une influence équilibrée dans son évolution en famille. La mère des enfants a des soucis de les préparer afin qu'ils aient de bons comportements. Si elle n'atteint pas son objectif, elle regrette du mauvais comportement de ses enfants. S'il s'agit d'une jeune fille, elle souhaite qu'elle grandisse jusqu'à ce qu'elle

fonde son foyer. Elle l'aide à bien se comporter. Lorsque celle-ci fonde son foyer, sa mère lui prodigue des conseils et lui donne des bénédictions. Même après le mariage la fille reste en relations direct avec sa mère. Et d'ailleurs, sa mère reste sa deuxième conseillée après son mari comme le souligne le site [www.psychologie.com/famille/relation-familiales/parents/ar](http://www.psychologie.com/famille/relation-familiales/parents/ar), consulté le 11/6/2017 à 17h47' : « *les coups de téléphones quotidiens, demandes réguliers des conseils, récits détaillés de sa vie de couple ou de sa vie de famille, telles sont quelques-unes des manifestations modernes des relations étroites entre mère et fille* ». Pourtant, pour les sœurs qui partagent un même mari, leurs relations avec leur mère peuvent changer. A ce sujet, « C » a précisé ce qui suit : « *Ubu sinkironka n'uwo nganyira kuko na mama wanje yaciye ampeba kuko amfata nk'uko umenga ni jewe nabwiye umugabo wanje ngo abikore* ».

Ce qui signifie « *Je n'ai plus celui à qui je peux adresser mon malaise puisque même ma mère m'a abandonné arguant que je suis complice au viol que mon mari a fait pour ma petite sœur* ». Nous remarquons qu'il n'y a plus de bonnes relations entre C et sa mère du fait que ce dernière l'a jugée injustement. Sa mère n'a pas compris cette situation et accuse C d'être un laisser-faire dans sa famille. Cette situation se trouve aussi chez D, petite sœur de C, qui a dit que sa mère ne l'a pas comprise parce qu'elle l'accuse d'être le provocateur de ce viol. H a renforcé l'idée de C et D lorsqu'elle précise ceci : « *Mama ntashaka no kumbona mu maso, nayo umugabo wanje we asigaye ari umugesera mu maso yiwe, n'inkwano yashaka kumuha yarazanse* ». Traduisons : « *Ma mère me déteste, elle considère mon mari comme un malfaiteur, elle a même refusé sa dot* ».

Nous saisissons à travers ces propos de H que ses relations avec sa mère ne sont pas du tout bonnes. Pourtant, E entretient encore de bonnes relations avec sa mère, elle l'exprime dans ces mots : « *Mama wanje dufitaniye imigenderanire myiza kuko iyo ataba ari we andemesha, iyo ataba we ubu mba nararutaye* ». Ce qui se traduit de la manière suivante : « *J'ai de bonnes relations avec ma mère parce qu'elle me tranquillise, si ce ne sont que ses conseils, je serai divorcé* ». Le rôle de la mère dans le comportement de sa fille à son foyer reste sans précédent. Le cas G indique que lorsqu'elle a des difficultés, elle fait recours à sa mère qui lui prodigue des conseils importants.

En un mot, les sœurs partageant le mari peuvent rester en bonnes relations avec leur mère telle que G l'indique. Dans ce cas, leur mère continue de prodiguer des conseils utiles à ses filles pour édifier leur foyer. Ces dernières se réjouissent de ces bonnes relations avec leur mère et

sont satisfaites des conseils qu'elle leur donne d'une part. D'autre part, elles se trouvent devant l'abandon par leur mère puisqu'elle les considère comme des filles impolies.

#### **7.4. Conclusion**

Au cours de ce chapitre, il était question de découvrir la vie relationnelle d'une femme partageant le mari avec sa sœur. Nous avons remarqué le comportement du mari envers ses femmes. Les relations entre coépouses peuvent devenir tendues ou non. De même, les relations entre les coépouses sœurs et leur mari peuvent être éphémères d'une part mais, elles peuvent être bonnes puisqu'elles sont nourries d'une entente, une bonne cohabitation et un dialogue. En outre, les sœurs partageant le mari peuvent rester en bonnes relations avec leur mère. Dans ce cas, cette dernière continue de leur prodiguer des conseils utiles pour édifier leur foyer. Quand elles bénéficient des conseils de la part de leur mère, les sœurs coépouses sentent un soutien maternel. Au cas contraire, elles se sentent l'abandon puisque leur mère les considère comme des impolies filles.

## CHAPITRE VIII : GESTION DE LA VIE QUOTIDIENNE DES SŒURS POUR UN MEME MARI ET LEURS PERSPECTIVES

### 8.0. Introduction

Quand une femme partage le mari avec sa sœur, elle doit chercher des moyens de s'adapter à cette situation puisque le cas de polygamie cause souvent de problèmes. Au cours de ce chapitre, nous passons d'abord en revue le cas d'une femme partageant le mari avec sa sœur et son adaptation dans sa vie quotidienne, puis nous examinons comment une femme partageant le mari avec sa sœur réagit face à la gestion et au partage du patrimoine familial et enfin nous montrons ses perspectives d'avenir.

### 8.1. Organisation de la vie quotidienne des sœurs coépouses

Lorsqu'une fille fonde son foyer, elle est assistée en premier lieu par son mari dans l'éducation des enfants et l'entretien familial. Elle peut être aussi assistée par d'autres membres de la famille élargie. Le mari et sa femme devraient se compléter dans l'éducation des enfants et l'encadrement de la famille en général. Mais, cela peut être perturbée par certains facteurs comme la polygamie qui peut faire que le mari manque du temps et/ou des moyens suffisants pour entretenir sa famille convenablement. Face à cette situation, la femme doit chercher des moyens de s'adapter pour tenter de survivre. A ce propos, C précise ceci : « *Erega uwuvunitse aca yiga gucumbagira. Kera ko yahora ankoteshereza aho ndima, ubu ntakironka ndiyaranja nkarondera aho ndima itasha, nkarondera utwo ndandagiza kugira ndonke agasabuni n'akunyu* ». Ce qui se traduit de cette façon :

*« En fait, je m'arrange puisque mon mari ne m'aide plus. Auparavant, il m'aidait dans la location des terrains à cultiver, ce qui n'est pas le cas pour le moment car il n'a plus d'argent ; dans ce cas, je cherche des tâches à faire et je fais du commerce ambulancier pour pouvoir bénéficier du savon et du sel ».*

Nous remarquons que C s'arrange pour survivre puisque son mari n'intervient plus dans l'entretien familial. Pourtant, D dit qu'elle a des facilités d'avoir le pain quotidien parce qu'elle bénéficie tout ce dont elle a besoin auprès de son mari. Pour le cas E, après avoir vu que son mari ne s'occupe plus d'elle, elle doit essayer de faire des travaux journaliers auprès des particuliers pour survivre. Elle l'indique de cette manière : « *Umugabo wanje amaze*

*kunta, ubu ndimenya nkarima amatasha, mugabo ndima mu gatondo ku mugoroba nkaca nja mw'isoko kudandaza udukara nkaronka ingene mbaho n'abana banje. Gusa vyaranse ko nsomesha abana banje kiretse umwe natwaye kwa musazanje ngo amumfashe yige* ». Ce qui signifie :

*« Après que mon mari m'a délaissé, je m'arrange en faisant des des tâches l'avant-midi, je m'occupe du commerce de la braise au marché l'après-midi et cela m'aide à faire vivre mes enfants. Un seul enfant qui se trouve chez mon frère est encore élève, les autres ont abandonné l'école suite à mon incapacité de les scolariser ».*

Nous remarquons que E est incapable seule de scolariser ses enfants. Elle peut avoir de quoi leur faire nourrir, mais, comme les besoins sont multiples, il lui devient impossible de les scolariser. F par contre bénéficie encore le soutien de son mari, mais fait des travaux de commerce de l'huile, des avocats, des mandarines, etc. pour contribuer à la survie de la famille. G à son tour indique qu'elle a une propriété suffisante pour cultiver afin d'avoir le pain quotidien. Elle l'indique de la manière suivante : *« Jewe umugabo wanje yari arafise itongo rinini, ndafata nkarima kugira ndonke ibitunga n'ibitunga umuryango »*. Ce qui se traduit de la manière suivante : *« Mon mari avait une propriété vaste, je cultive pour avoir de quoi survivre et faire vivre ma famille »*.

Nous constatons que G investit dans l'agriculture pour contribuer à la vie familiale. Pour H, en plus de l'agriculture, elle fait l'élevage du petit bétail. En un mot, une femme partageant le mari avec sa sœur fait recours à l'agriculture, au commerce et à l'élevage du petit bétail pour tenter de survivre. Elle cultive des terres des particuliers afin de pouvoir partager la récolte et pour avoir une petite somme d'argent qui l'aide dans l'achat de biens de nécessité.

## **8.2. Gestion du patrimoine familial par les sœurs coépouses**

Lorsqu'un homme a plus d'une femme, chacune réclame des biens auprès de son mari pour sa survie. Le partage du patrimoine familial est susceptible de générer des chamailleries entre les coépouses sœurs. En fait, en cas de partage du patrimoine familial, chacune des femmes coépouses cherche à gagner une grande part, ce qui peut créer une situation de tension entre elles. A ce propos, C évoque ceci : *« Twebwe ubutunzi dufise n'iyi nzu gusa, nayo ntidushobora kuyigabura kuko ari iyo iwanje. Naragiye kwitwara kugira basohore*

*murumunanje, bamuhaye amazi atandatu kugira azobe yamuronkeye rwiwe, none ayo mezi yararenze, ndi mugusubirayo* ». Ce qui se traduit de cette façon :

*« Notre richesse est cette maison seulement, mais je ne peux pas accepter que nous la partagions avec ma petite sœur parce que c'est la mienne. D'ailleurs j'ai déjà saisi la justice pour qu'elle me rétablisse dans mes droits ; celle-ci lui a donné six mois pour qu'il cherche sa propre maison, mais il ne l'a pas respecté, je préconise retourner saisir la justice ».*

Nous constatons que C voit une injustice dans le fait de partager une même maison avec sa petite sœur. C'est pourquoi sa réaction a été de saisir la justice pour qu'elle lui rétablisse dans ses droits. De même, le cas E signale qu'elle a saisi le tribunal pour que sa petite sœur coépouse ait sa propre maison. Quant à D, sa réaction au partage du patrimoine familial réside dans l'usage de la force. Elle l'indique de la manière suivante : *« Mbega sha mwenewacu ko yiganza agomba gutwara vyose ! Iyo nkeneye ikintu ndagitora ku nguvu kugira ndabe umugabo ico avuga »*. Ce qui veut dire ceci : *« Ma grande sœur coépouse veut tout accaparer ! Quand je veux quelque chose, je la prend par force pour voir si mon mari peut intervenir »*.

Nous constatons que D ne croise pas le bras face au partage injuste mais opte d'user de la force pour qu'elle ait une part dans le patrimoine familial. De même, H dit qu'elle utilise de la force et sème ou plante là où sa grande sœur a cultivé. Elle l'exprime de cette manière : *« Ubutunzi bw'umuryango aragerageza kubutugaburira mugabo jewe hari igihe anyereka aho ndima nkasanga mwenewacu yaharimye, murico gihe nanje nca ntware imbuto nkatera »*. Ce qui se traduit de cette manière :

*« Notre mari essaie de nous partager la richesse familiale, mais il y a des fois où mon mari me montre là où je peux cultiver et ma grande sœur s'en accapare et y cultive, dans ce cas je prends des semences ou des boutures pour planter ».*

Nous constatons que H et sa grande sœur coépouse G ne vivent dans une situation tendue parce qu'elles se chamaillent au sujet du partage de la terre à cultiver.

Pour G, elle ne fait recours qu'à la prière lorsqu'elle remarque des cas d'injustice dans le partage du patrimoine familial. Elle l'exprime de cette manière : *« Jewe ndavyakira uko bimeze, iyo mbonye ko ndenganijwe nkiorera, kuko mbona aho ndima aguma ahaha uwo mwenewacu, nca nsenga imana yonyene kuko ndizera ko yoyo izondanganura »*. Traduisons : *« Je l'accueille tel que je le trouve, quand je trouve qu'il devient injuste à mon égard, je me*

*retiens, je ne m'isole que dans un endroit quelconque parce que je crois qu'il me restaurera dans mes droits ».*

Nous trouvons que G réagit par une prière face à l'injustice qu'elle trouve dans le partage du patrimoine familial. L'exécution des prières révèle qu'il y a une situation problématique qui s'est montrée impossible à résoudre. Pour F, elle préfère de se résigner face à l'injustice au partage du bien familial. Elle l'indique de cette façon « *Jewe ndabona ko ndenganywa kubona mpanze kandi mwenewacu yisangije urupangu, mugabo ndihorera kuko nitako impfane kuko nije nabigize* ». Traduisons :

*« Je vois de l'injustice dans le partage du patrimoine familial parce que je vis dans une maison en location alors que ma grande sœur a sa propre maison, mais je me résigne parce que je suppose j'en suis responsable ».*

F trouve que la décision qu'elle a opté d'être un coépouse de sa grande E n'était pas bonne aux yeux de sa famille, elle ne fait que se résigner face au cas d'injustice quant au partage du patrimoine familial. En bref, face à l'injustice au partage du patrimoine familial, une femme ayant sa sœur coépouse peut réagir en saisissant justice, en usant de force, en faisant des prières ou en se résignant.

### **8.3. Perspectives des sœurs coépouses**

Toute personne à sa manière de concevoir sa vie future compte tenu de la situation actuelle qu'elle est en train de mener et du milieu dans lequel il vit. Lorsqu'une personne jouit d'une situation décente, elle pense rarement à un avenir obscur, mais celle qui est en train de passer des situations contraignantes devient pessimiste. Une femme partageant le mari avec sa sœur peut être optimiste ou pessimiste quant à son avenir. A ce sujet, H envisage un avenir meilleur quant à sa famille. Elle l'indique de cette façon : « *Jewe ndabona ko kazoza k'umuryango wanje kazoba keza, nzobaho neza kuko mbona na mwene wacu abayeho neza* ». Ce qui veut dire : « *Je vois que l'avenir familial sera meilleur, je vivrai bien puisque je vois que ma grande sœur coépouse mène une meilleure vie* ».

Nous constatons que H est optimiste quant à son avenir et celui de sa famille. Elle se base sur des richesses de son mari qui sont suffisantes pour satisfaire plus d'une femme. Pourtant, d'autres cas restent pessimistes quant à leur avenir. Par exemple le C indique ceci : « *Jewe kazoza kanje ndabona ko ari kabi kuko numva umenga nokwahukana ndho mbona ko muhira*

*batonyakira* ». Ce qui se traduit : « *Mon avenir est obscur parce prévoit divorcer même si je considère que ma famille d'origine ne puisse m'accueillir* ». Nous remarquons que la situation de vie de C est pleine de de difficultés quitte à ce qu'elle pense au divorce. Le cas D ajoute qu'elle ne voit pas son avenir parce qu'elle se trouve en conflit avec sa grande sœur coépouse. Elles comparaissent souvent devant la justice à cause des litiges au sujet du partage du patrimoine familial. Pour G , son avenir se trouve dans les mains divines. Elle l'exprime de cette manière : « *Kazozo kanje kabona Imana, nayo jeho kubwanje nta bundi buzima ndaririye n'ubu nyene, ntaco mbona nokora* ». Ce qui se traduit de la manière suivante : « *Je place mon avenir à Dieu, je ne m'attends pas à une vie meilleur, je ne vois pas d'autres voies de sortie* ». Nous constatons que G envisage un avenir sombre du fait qu'elle se place dans les mains de Dieu. Elle ne voit pas d'autres voies de sortie.

En un mot, une femme partageant le mari avec sa sœur devient optimiste quant à son avenir lorsque la vie qu'elle est en train de mener est décente. Pourtant, lorsqu'elle traverse des moments de conflits et de difficultés de tout genre, elle devient pessimiste quant à son avenir et prévoit le divorce ou s'attèle dans la prière.

#### **8.4. Conclusion**

Le chapitre que nous venons de développer cherche à découvrir la gestion de la vie quotidienne et ses perspectives par une femme partageant le mari avec sa sœur. Nous avons trouvé qu'elle fait recours à l'agriculture, au commerce et à l'élevage du petit bétail pour tenter de survivre. Elle fait des tâches qui lui procurent des moyens utilisés pour satisfaire des besoins fondamentaux. Face à l'injustice au partage du patrimoine familial, une femme ayant sa sœur coépouse peut réagir soit par le recours à la justice, une force, une prière ou soit par une résignation. Elle est optimiste quant à son avenir lorsque la vie qu'elle est en train de mener est décente. Pourtant, lorsqu'elle traverse des moments de conflits et de difficultés de tout genre, elle devient pessimiste quant à son avenir et pense à divorcer ou à s'atteler dans la prière. Dans les lignes suivantes, nous donnons la conclusion générale de notre travail.

## CONCLUSION GENERALE

Au terme de ce travail intitulé, il nous convient de rappeler les grandes lignes qui le composent. Nous avons commencé par l'introduction générale dans laquelle nous avons justifié et délimité le sujet à l'étude. Notre travail est subdivisé en deux grandes parties principales. La première partie a porté sur le cadre théorique et les considérations méthodologiques. La deuxième partie quant à elle a insisté sur la présentation des cas, l'analyse des données et l'interprétation des résultats.

Au cours de la première partie, nous avons d'abord passé à l'élucidation des concepts clés pour notre travail où nous avons précisé les termes comme mariage, monogamie, polygamie, famille, jalousie et vécu psychosocial. Nous avons ensuite abordé les généralités sur la structure et le fonctionnement de la famille monogamique où nous avons évoqué le rôle et le statut des parents en famille. Nous avons aussi parlé des besoins des enfants dans la famille. De plus, nous avons montré le cas de la polygamie et ses répercussions sur la vie familiale. Par ici, nous avons développé les points relatifs aux facteurs à la base de la polygamie et la nature des relations au sein de la famille polygamique. Enfin, nous avons exposé la problématique et la démarche méthodologique adoptée pour notre travail.

Notre objectif général cherchait à *étudier le vécu psychosocial des sœurs pour un même mari*. De cet objectif général, ont découlé trois objectifs spécifiques. Le premier objectif spécifique visait à *découvrir le vécu psychologique des sœurs pour un même mari*, le deuxième quant à lui cherchait à *déceler la vie relationnelle des sœurs pour un même mari* et le troisième consistait à *découvrir la façon dont les sœurs pour un même mari gèrent-elles leur vie quotidienne et leurs perspectives*.

Pour atteindre ces objectifs à l'étude, la méthode de recherche que nous avons utilisée est la méthode qualitative et l'enquête par l'entretien semi-directif a été prise comme technique de recherche. La population d'enquête était constituée par toutes les sœurs coépouses de la commune Bubanza en province Bubanza. Après la préenquête, nous avons opté de maintenir le guide d'entretien comme il était préétabli. L'enquête a concerné trois couples de cas C-D, E-F et G-H que nous avons trouvés par l'échantillonnage boule-de-neige. Après avoir collecté les données de recherche, nous les avons organisées selon les objectifs spécifiques de recherche et nous avons passé à l'analyse de leur contenu.

En fait, notre premier objectif spécifique visait à *découvrir le vécu psychologique des sœurs pour un même mari*. Après l'enquête, nous avons découvert certains facteurs à la base la polygamie. Il s'agit de la richesse, le viol et la recherche d'un enfant du sexe masculin. La femme concernée par le sujet à l'étude développe des sentiments de honte, de culpabilité, d'abandon, de jalousie, d'inutilité, de frustration et de haine. Elle indique qu'elle est satisfaite sexuellement quand elle est convoitée par son mari et quand elle est au courant de l'horaire que son mari doit la fréquenter. Au contraire, quand elle partage avec sa sœur la même maison ou quand elle est délaissée, elle reste dans l'insatisfaction sexuelle. En considérant ces résultats de recherche, nous disons que ce premier objectif spécifique a été atteint.

S'agissant du deuxième objectif spécifique qui cherchait à *déceler la vie relationnelle des sœurs pour un même mari*, nous avons remarqué que les relations peuvent devenir tendues ou rester sans vice considérable en famille. En cas des conflits au sujet biens familiaux, les coépouses sœurs se bagarrent. Pourtant, quand les relations sont nourries d'une entente, une bonne cohabitation et un dialogue entre les conjoints, elles restent bonnes. Les sœurs partageant le mari peuvent rester en bonnes relations avec leur mère. Dans ce cas, cette dernière continue de leur prodiguer des conseils utiles pour édifier leur foyer. Au contraire, elles se trouvent devant l'abandon par leur mère puisqu'elle les considère comme des filles infidèles. Compte tenu de ces informations évoquées par nos enquêtées, nous disons que ce deuxième objectif spécifique a été atteint.

Pour le troisième et le dernier objectif spécifique qui consistait à *dégager la façon dont les sœurs pour un même mari gèrent leur vie quotidienne et leurs perspectives*, les résultats de recherche ont prouvé que cette femme fait recours à l'agriculture, au commerce et à l'élevage du petit bétail pour tenter de survivre. Elle cultive des terres des particuliers et fait des tâches qui lui procurent des moyens utilisés pour satisfaire les besoins fondamentaux. Face à l'injustice au partage du patrimoine familial, elle réagit soit par le recours à la justice, une force, une prière ou soit par une résignation. Elle est optimiste quant à son avenir lorsque sa vie qu'elle est en train de mener est décente. Pourtant, lorsqu'elle traverse des moments de conflits et de difficultés de tout genre, elle envisage un avenir obscur et opte à s'atteler dans la prière et pense des fois à divorcer. Partant de ces résultats de recherche, nous disons que ce troisième objectif spécifique a été atteint.

Ayant la conviction que nos trois objectifs spécifiques de recherche ont été atteints, nous disons conséquemment que l'objectif général qui cherchait à *étudier le vécu psychosocial des sœurs pour un même maria* été lui aussi atteint.

En fin de compte, nous ne pouvons pas prétendre avoir épuisé tous les aspects se rapportant à notre sujet de recherche, raison pour laquelle nous demanderions à d'autres chercheurs de nous compléter, par exemple, en menant une étude intitulée « *Une mère face à sa fille divorcée à cause de sa sœur coépouse : approche psychosociologique* ».

Nous voulons terminer notre travail avec quelques suggestions à l'endroit des personnes pouvant contribuer à atténuer des problèmes relevant de la situation d'être coépouses sœurs.

➤ **A la mère des coépouses sœurs :**

- De rester à l'écoute de ses enfants et leur prodiguer des conseils en vue de les aider à bien cohabiter.

➤ **Au mari des coépouses sœurs :**

- De séparer chaque fois ses femmes.

➤ **Aux coépouses sœurs :**

- De ne pas recourir aux bagarres, mais de saisir la justice en cas de partage injuste des biens familiaux ;
- De faire des travaux pouvant leur procurer des revenus en vue de faire vivre la famille.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bandira, B. (1971). *L'évolution de la polygamie sous l'administration belge au Burundi (1931-1960)*. Bruxelles : Louvain-la-Neuve.
- Bastin, G. (1970). *Dictionnaire de la psychologie sexuelle*. Bruxelles : Charles Dessart.
- Berhier, N. (2009). *Les techniques d'enquête dans les sciences sociales*. Paris : Armand
- Bigangara, J-B. (1986). *Pour une anthropologie de la famille et du mariage traditionnel au Burundi*. Bujumbura : Presses Lavigerie.
- Birou, A. (1969). *Vocabulaire pratique des sciences sociales*. Paris : Les Editions ouvrières.
- Blanchet, A. & Gotman, A. (2009). *L'entretien*. Paris : Armand Colin.
- Blanchet, A. et Gotman, A. (1992). *L'enquête et ses méthodes : entretien*. Paris : Nathan
- Champagne-Gilbert, M. (1980). *La famille et l'homme à délivrer du pouvoir*. Québec : Leméac.
- Cishahayo, P. (2014). *Le vécu psychoaffectif de la première femme dont le mari est polygame*. Mémoire inédit. Bujumbura : UB, FPSE.
- De Ketele, J-M & Roegiers, X. (1996). *Méthodologie du recueil d'informations*. Bruxelles : De Boeck.
- Delefosse, M-S & Rouan. (2001). *Les méthodes qualitatives en psychologie*. Paris : Dunod.
- Dodson, F. (1979). *Aimer sans tout permettre*. Paris : Robert Laffont.
- Dodson, F. (1972). *Tout se joue avant six ans*. Paris : Robert Laffont.
- Doron, R. et Parot, F. (1991). *Dictionnaire de psychologie*. Paris : PUF.
- Enry, P. (1968). *L'enfant dans la pensée traditionnelle de l'Afrique Noire*. Paris : Payot.
- Florent, O. (2006). *Ne gâchez pas votre désir, il est sacré : pour une liturgie de l'orgasme*. Paris : PUR.
- Freud, A. (1973). *L'enfant dans la psychanalyse*. Paris : Gallimard.
- Habert, M. et P. (1985). *Dictionnaire de la sexualité*. Paris: PIN
- Hurstel, F. (1996). *La déchirure paternelle*. Paris : PUF.
- Jacqueline, D. (1978). *La constellation familiale*. Paris : Robert Laffont.
- Lafon, R. (1979). *Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant*. Paris : PUF.
- Ministère de l'intérieur (2011). *Recensement général de la population et de l'habitat du Burundi : Etat matrimonial et nuptialité*. Bujumbura : ISTEERBU.
- Mounier, E. (1974). *Traité du caractère*. Paris : Editions du seuil.
- Mucchielli, R. (1991). *Les méthodes qualitatives*. Paris: PUF.
- Nathan, J-J. & Nathan, D. (1970). *Encyclopédie de la psychologie*. Paris: Nathan.

- Navas, J. et al. (1977). *Famille et fécondité au Burundi*. Bujumbura : Presses Lavigerie.
- Nisabwe, T. (2006). *Etude sur la problématique des violences faites aux jeunes filles (12-18 ans) ; cas du viol de la jeune adolescente*. Bujumbura .UB, FPSE
- Niyongabo, J. (2006). *Statistiques*. Syllabus du cours. Bujumbura : UB, FPSE
- Niyongendako, L. (2016). *Le vécu psychosocial d'une femme musulmane face à l'infidélité de son mari*. Mémoire inédit. Bujumbura : UB, FPSE.
- Nizigama, V. (1988). *Approche psychosociologique du mariage polygamique dans le Burundi traditionnel*. Mémoire inédit. Bujumbura : UB, FPSE
- Ntabona, A. (1992). *La famille burundaise et ses défis*. 2-3 .*Revue interdiocésaine au cœur de l'Afrique*. Bujumbura : Presses Lavigerie.
- O'Neill, N. & O'Neill, G. (1972). *The marriage open*. Québec: Editions Select.
- Pinto, R. et Grawtz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales*. Paris: Dalloz.
- Porot, M. (1979). *L'enfant et les relations familiales*. Paris : PUF.
- Robert, P. (1986). *Dictionnaire alphabétique et analytique de la langue française*. Paris : Le Robert.
- Sillamy N. (1983). *Dictionnaire usuel de la psychologie*. Paris: Bordas.
- Sillamy, N. (1980). *Dictionnaire encyclopédique de psychologie*. (V2). Paris: Bordas.
- Winnicott, D-W. (1978). *L'enfant et sa famille*. Paris : Payot.
- Site [www.google.bi/search?q=sororale.bi](http://www.google.bi/search?q=sororale.bi), consulté le 03/06/2017 à 9heures49minutes
- Site [www.bladi.info/threads/femmes/fr](http://www.bladi.info/threads/femmes/fr), consulté le 11/6/2017 à 14heures55minutes.
- Site [www.psychologie.com/famille/relation-familiales/parents/fr](http://www.psychologie.com/famille/relation-familiales/parents/fr) consulté le 11/6/2017 à 17heures 47minutes.
- Site [www.universalis.fr/encyclopédie/polygamie](http://www.universalis.fr/encyclopédie/polygamie), consulté le 03/6/2017 à 10heures11minutes.

## **ANNEXES**

**Annexe 1 : PRESENTATION EN KIRUNDI**

Ndabaramukije,

Nitwa MUKESHIMANA Aline. Ndi umunyeshure wo mw'Ishule Kaminuza y'Uburundi, mu gisata cigisha ivy'inyifato hamwe n'ubuhinga bw'indero. Ndiko ndakora igikorwa kimpa uburenganzira bwo kuronka urupapuro rw'umutsindo. Ico gikorwa cerekeye « *Imibereho y'abagore bavukana basangiye umugabo* ». Nimwe rero nashimye y'uko mwobimbarira nkaba nabatoye nizigiye ko mushobora kumpa inkuru zijanye nico gikorwa. Ndabemereye ko ata n'umwe azigera amenya izina ry'uwampaye inkuru, nico gituma ndabasaba ko mutogira ubwoba bwo kunyagira.

Kubera ko ivyo muza kumbwira bimfitiye akamaro vyose, nitegekanije akuma gafata amajwi kugira ntihagire na kimwe nibagira.

Nkaba mbaye ndabashimira.

**ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTRETIEN EN KIRUNDI****I umwidondoro**

- umusozi
- imyaka
- abana
- umugore wakangahe

**II ikiganiro**

<b>Ingingo nyamukuru</b>	<b>Ingingo ntonto</b>
1. Uko umukenyezi asangiye umugabo na mwene wabo yiyumva	- Ivyatumye umugabo atwara mwene wabo n'umugore ; - Uko uwuharitswe na mwene wabo yiyumva ; - Amabanga yabubatse ku bavukana basangiye umugabo.
2. Ubuzima bwerekeye imibano ku mukenyezi asangiye umugabo na mwene wabo	- Imibano hagati y'abavukana basangiye umugabo ; - Imibano hagati y'abavukana numugabo wabo ; - Imibano hagati y'abavukana na nyina wabo.
3. Itunganywa ry'ubuzima bwa misi yose n'integuro ya kazoza	- Ukugabura amatungo y'urugo ; - Ibikorwa vyo kwiyungunganya ; - Integuro ya kazoza.

**ANNEXE 3 : PRESENTATION EN FRANÇAIS**

Bonjour,

Je m'appelle Aline MUKESHIMANA, je suis étudiante à l'Université du Burundi dans la Faculté de Psychologie et de Sciences de l'Education. Je suis en train de réaliser un travail de fin d'études universitaires qui me permettra d'obtenir un diplôme. Ce travail concerne « *Des sœurs pour un même mari : Approche psychosociologique* ». J'ai donc confiance en vous, c'est pour cela que je vous ai choisis afin de me donner des informations en rapport avec ce travail. Je vous garantis le strict anonymat des informations que vous allez me donner.

Etant donné que tout ce que vous allez me dire est très important pour moi, je me suis muni d'un appareil enregistreur pour éviter la moindre perte d'informations.

Je vous remercie d'avance.

## ANNEXE 4 : GUIDE D'ENTRETIEN EN FRANCAIS

### I. Indentification du sujet

- Colline :
- Age :
- Nombres d'enfants :
- La quantième femme :

### II. L'entretien

Thèmes	Sous-thèmes
1. Le vécu psychologique d'une femme partageant le mari avec sa sœur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Circonstances favorisant la polygamie ;</li> <li>- La vie affective des sœurs coépouses ;</li> <li>- La vie sexuelle des sœurs coépouses.</li> </ul>
2. La vie sociale de la femme partageant le mari avec sa sœur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relation entre sœurs coépouses ;</li> <li>- Relations des sœurs coépouses et leur mari ;</li> <li>- Relations des sœurs coépouses et leur mère.</li> </ul>
3. La gestion de la vie quotidienne de la femme partageant le mari avec sa sœur et ses perspectives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de la vie quotidienne des sœurs coépouses ;</li> <li>- Gestion du patrimoine familial par les sœurs coépouses ;</li> <li>- Perspectives des sœurs coépouses.</li> </ul>